

*** A Distributed Proofreaders Canada eBook ***

This eBook is made available at no cost and with very few restrictions. These restrictions apply only if (1) you make a change in the eBook (other than alteration for different display devices), or (2) you are making commercial use of the eBook. If either of these conditions applies, please contact a <https://www.fadedpage.com> administrator before proceeding. Thousands more FREE eBooks are available at <https://www.fadedpage.com>.

This work is in the Canadian public domain, but may be under copyright in some countries. If you live outside Canada, check your country's copyright laws. IF THE BOOK IS UNDER COPYRIGHT IN YOUR COUNTRY, DO NOT DOWNLOAD OR REDISTRIBUTE THIS FILE.

Title: La Bibliothèque Canadienne, Tome III, Numero 4, Septembre, 1826.

Date of first publication: 1826

Author: Michel Bibaud (editor)

Date first posted: Apr. 8, 2020

Date last updated: Apr. 8, 2020

Faded Page eBook #20200410

This eBook was produced by: Larry Harrison, David T. Jones, John Routh & the online Distributed Proofreaders Canada team at <https://www.pgdpCanada.net>

HISTOIRE DU CANADA.

Peu de jours après leur départ, des députés d'Onnontagué arrivèrent à Québec, pour sommer ceux des Hurons qui s'étaient offerts à eux, de leur tenir parole, et furent très choqués, quand ils apprirent que la famille de l'Ours avait suivi les Agniers. Les Hurons s'excusèrent mal, et furent d'autant plus embarrassés, que les Français ne voulurent pas se brouiller avec le canton d'Onnontagué, qui le prenait sur un ton fort haut. Enfin le gouverneur général fit dire aux députés, mais en termes assez ménagés, qu'ils manquaient au respect dû à leur père; qu'une partie des Hurons était disposée à les suivre, mais que leurs femmes et leurs enfans avaient eu peur de leurs armes, et que ce n'était pas en équipage de guerriers, qu'il fallait venir chercher des amis et des frères; que s'ils voulaient faire les choses dans les règles, ils devaient s'en retourner chez eux; qu'on leur tiendrait parole, quand on pourrait ne les plus regarder comme ennemis, et que pour leur montrer que ce qu'il leur disait n'était pas une défaite, les Hurons allaient les attendre à Montréal, et leur donneraient des otages.

Cette réponse sembla adoucir les Onnontagués; on les régala bien, et ils s'en retournèrent assez contents en apparence. Il y a apparence aussi que le canton fut pareillement satisfait de cet arrangement. L'année suivante, il envoya d'autres députés à Montréal, pour prendre les Hurons qui s'y étaient rendus, comme on en était convenu. Ils consentirent à emmener avec eux quelques Français; mais ils refusèrent absolument de prendre dans leurs canots deux jésuites, qui ne voulant point abandonner leurs néophytes, furent contraints de s'embarquer dans un petit canot qu'ils trouvèrent sur le rivage, sans autres provisions qu'un petit sac de farine. Cette conduite, à laquelle on ne s'était pas attendu, parut d'un fâcheux augure pour les Hurons: en effet ces infortunés chrétiens n'allèrent pas bien loin, sans s'apercevoir qu'ils étaient perdus sans ressource. Une jeune femme n'ayant pas voulu répondre à la passion d'un chef iroquois, ce barbare lui cassa la tête sur le champ, et comme si l'on n'eût attendu que ce signal, pour lever le masque qui couvrait la plus noire perfidie, un grand nombre des plus considérables d'entre les Hurons furent massacrés, le moment d'après; les autres ne furent plus regardés que sur le pied de captifs, qu'on venait de

prendre en guerre; et il y en eut même quelques uns de brulés, sans qu'on pût savoir la cause d'un traitement si indigne et si cruel.

Les Français s'attendaient à être traités de la même manière, et l'on ne sait pas effectivement pourquoi ils furent épargnés.—La première chose dont ils furent instruits, par leurs compatriotes, en arrivant à Onnontagué, ce fut que les Iroquois avaient formé un plan de conspiration contre les Français, par suite de ce qui venait de se passer dans la colonie.

Une troupe d'Onneyouths étant allée à la chasse du côté de Montréal, avait surpris trois Français dans un lieu écarté, les avait tués, et avait porté leurs chevelures dans le village d'où elle était partie. M. d'Aillebout, qui commandait à Québec, en l'absence du gouverneur, qui était retourné en France, sans attendre son successeur, voulant avoir justice de cet attentat, et obliger la nation à la lui faire, avait donné ordre qu'on arrêtât tout ce qui se trouverait d'Iroquois dans la colonie; il avait été obéi, et le premier mouvement qu'avait causé dans les cantons la nouvelle de cet ordre et de son exécution, y avait fait prendre les résolutions les plus violentes; et s'ils ne les avaient pas mis d'abord à exécution, c'est qu'ils auraient voulu obtenir auparavant la délivrance de ceux de leurs gens qui avaient été arrêtés. Cependant, dès le mois de Février (1658) de nombreuses troupes d'Agniers, d'Onnontagués et d'Onneyouths étaient sorties de leurs cantons en équipage de guerriers. Il n'en avait pas fallu tant pour donner de violents soupçons à M. Dupuys, qui fut bientôt informé par un sauvage chrétien de tout ce qui s'était tramé. Mais l'embarras était de se tirer de la situation périlleuse où il se trouvait. La fuite seule pouvait le soustraire au danger dont il était menacé. Mais comment se procurer des canots? Il aurait fallu en faire; mais y travailler publiquement, c'était annoncer sa retraite et la rendre par conséquent impossible. Heureusement, l'on trouva dans le grenier de la maison des jésuites, qui était éloignée des autres, un emplacement convenable, où l'on fit à la hâte des bateaux légers et de petites dimensions.

M. Dupuys avertit ses gens de se tenir prêts pour le jour qu'il leur marqua; de faire chacun leurs provisions pour le voyage, et de ne donner aux Iroquois aucun soupçon. Il restait à prendre des mesures pour s'embarquer si secrètement, que les sauvages ne s'aperçussent de rien, et que les Français pussent prendre assez d'avance pour n'être pas atteints dans leur fuite. Un jeune Français, qui avait été adopté par un chef onnontagué, fut l'inventeur et le moteur du stratagème auquel M. Dupuys et ses compagnons durent leur salut. Ce jeune homme alla trouver son père adoptif, et lui dit qu'il avait rêvé à un de ces festins où il faut manger tout ce qui est servi; qu'il le priait d'en faire un de cette espèce à tout le village, et qu'il était persuadé que s'il

en restait la moindre chose, il mourrait. Le sauvage lui répondit qu'il regretterait beaucoup de le voir mourir; qu'il pouvait ordonner lui-même son repas; qu'il aurait soin de faire les invitations, et qu'assurément il ne resterait rien. Sur cette parole, le jeune homme fixa pour le festin le 19 Mars, jour du départ projeté des Français. Tous les commestibles dont on pouvait se passer furent destinés à ce repas, et tous les sauvages du village y furent invités.

Le repas commença vers le soir, et pour avoir le moyen de mettre leurs bateaux à flots, et de les charger, sans qu'on entendît rien dans le village, ils ne discontinuèrent pas de faire sonner les trompettes et les tambours autour de la cabanne du festin.—Quand tout fut prêt, le jeune homme, averti par un signal dont on était convenu, dit à son père d'adoption, qu'il avait pitié des convives, dont la plupart lui avaient déjà demandé grâce; qu'on pouvait cesser de manger, et qu'il allait procurer un sommeil agréable à tout le monde. Il prit alors une guitare, dont les sons endormirent tous les sauvages, en moins d'un quart d'heure.

A leur réveil, ils furent tout étonnés, comme on peut croire, de ne plus retrouver les Français, ni dans la cabanne du festin, ni dans leurs maisons, ni dans la chapelle. Une disparition si soudaine et si inattendue leur fit concevoir les plus étranges idées. Ce ne fut que longtems après, qu'ils parvinrent à comprendre de quelle manière ils s'étaient échappés.

M. Dupuys, craignant qu'on n'entreprît de le poursuivre, usa d'une telle diligence, que malgré les vents contraires, qui l'arrêtèrent assez longtems sur le lac Ontario, il arriva en quinze jours à Montréal. La joie de se voir délivré d'un si grand danger n'empêcha pourtant pas cet officier de sentir ce qu'une fuite si précipitée avait de honteux pour les Français, ni de regretter qu'on ne l'eût pas mis, au moyen d'un secours médiocre, en état de soutenir un établissement qui pouvait devenir d'une si grande importance pour la colonie, du côté de la politique et de la religion.

Il trouva l'île de Montréal en proie à de grandes alarmes: on ne voyait de tous côtés que partis d'Iroquois, qui sans se déclarer ouvertement ennemis, causaient partout de tels désordres, que personne n'osait se montrer à la campagne. Vers la fin de Mai, le P. Lemoyne arriva au même endroit, conduit par des Agniers, qui lui avaient promis de le remettre sain et sauf dans une habitation française, et qui lui tinrent exactement parole; après quoi, toute la nation cessa de feindre, et la guerre devint plus vive qu'elle n'avait jamais été. Cette manière de faire reconduire leur hôte, dit l'auteur des *Beautés de l'Histoire du Canada*, avant de prendre les armes contre sa nation, justifie bien le mot du vieux philosophe, (MONTAIGNE); "Leur guerre

est toute noble et généreuse, et a autant d'excuse et de beauté que cette maladie humaine en peut recevoir."

Le 11 Juillet de la même année 1658, le vicomte d'Argenson, nommé gouverneur général de la Nouvelle-France, à la place de M. de Lauzon, débarqua à Québec. Dès le lendemain, il fut assez surpris d'entendre crier, *aux armes*, et d'apprendre que des Algonquins venaient d'être massacrés par des Iroquois, sous le canon du fort. Il détacha aussitôt deux cents hommes, Français et sauvages, pour courir après ces barbares; mais ils ne purent les joindre.

Peu de tems après, des Agniers s'approchèrent des Trois-Rivières, dans le dessein de surprendre ce poste; et pour y mieux réussir, ils détachèrent huit hommes qui, sous le prétexte de parlementer, avaient ordre de bien observer l'état de la place; mais M. DE LA POTHERIE, qui y commandait, en retint un dans ses prisons, et envoya les sept autres à M. d'Argenson, qui en fit bonne justice. Ce coup de vigueur eut tout le succès qu'on en pouvait espérer, et procura quelque repos à la colonie. Les missionnaires en profitèrent pour recommencer leurs travaux évangéliques parmi les sauvages: ils s'avancèrent vers le nord, plus loin qu'ils n'avaient encore fait, et découvrirent plusieurs routes, jusqu'alors inconnues, pour aller à la Baie d'Hudson.

Telle était la situation du Canada, lorsque le 6 Juin de l'année 1659, François de LAVAL, connu auparavant sous le nom d'Abbé, de MONTIGNY, Evêque titulaire de Pétrée, et pourvu d'un bref de Vicaire apostolique, débarqua à Québec, accompagné du P. J. Lallemand, qui n'était point repassé en Amérique, depuis qu'il était allé en France, pour y représenter à la compagnie les besoins de la Nouvelle-France, et de plusieurs prêtres séculiers. D'autres prêtres le vinrent joindre, les années suivantes; et à mesure qu'ils arrivèrent, on les mit en possession des cures, dont les jésuites avaient été chargés jusque là, parce qu'ils étaient les seuls prêtres qu'il y eût en Canada, si l'on en excepte l'île de Montréal.

Il y avait déjà deux ans que le séminaire de St.-Sulpice de Paris avait acquis, par achat, tous les droits des premiers propriétaires de cette île. Plusieurs années auparavant, M. l'abbé de QUÉLUS était venu en Canada, muni d'une provision de grand-vicaire de l'archevêque de Rouen; mais, dit le P. Charlevoix, comme la juridiction de ce prélat sur la Nouvelle-France n'était fondée sur aucun titre, et que les évêques de Nantes et de la Rochelle pouvaient avoir les mêmes prétentions que lui, l'abbé de Quélus ne fut point reconnu en qualité de grand-vicaire, et s'en retourna en France. Il revint en 1657, avec des députés du séminaire de St.-Sulpice, pour prendre possession

de l'île de Montréal, et y fonder un séminaire. Il ne trouva aucune opposition à ce dessein, toute la colonie étant bien aise de voir un corps accrédité, puissant et fécond en excellents sujets, se charger de défricher et de faire peupler une île, dont les premiers possesseurs n'avaient pas poussé l'établissement autant qu'on avait d'abord espéré.

Aussitôt que les Sulpiciens furent en possession de ce beau domaine, ils songèrent à lui procurer un hôpital: plusieurs personnes pieuses entrèrent avec zèle dans cette louable entreprise: madame de BULLION y contribua par un don de soixante mille livres; et mérita par là d'en être regardée comme la fondatrice: M. DE LA DOVERSIERE, lieutenant-général au présidial de la Flèche, y consacra une partie de son bien; et ce fut par son conseil que l'on choisit, pour desservir cet hôpital, des filles de l'hôtel-dieu de cette même ville, dont l'institut, dit Charlevoix, a été depuis érigé en religion par le St-Siège. Ce fut mademoiselle Manse, dont il a été parlé plus haut, qui reçut les hospitalières à Montréal; et tant qu'elle vécut, elle voulut bien être chargée de l'administration du temporel de leur maison; en quoi elle fut secondée par M. de Maisonneuve, qui consentit à continuer de gouverner cette petite colonie, après que l'île eût changé de seigneurs.

Pour revenir à l'évêque de Pétrée, à peine ce prélat eut-il pris le gouvernement de l'église du Canada, qu'il apprit qu'on avait découvert plusieurs tribus, jusqu'alors inconnues des Français, au nord et à l'ouest du lac Huron: il songea aussitôt aux moyens de leur faire annoncer l'évangile; et prit avec le P. Lallemand, qui venait d'être nommé pour la seconde fois supérieur général des missions, des mesures convenables pour l'exécution de ce dessein.

L'année suivante 1659, un Algonquin, qui avait employé deux années entières à voyager dans le nord, rencontra, aux environs de la Baie d'Hudson, un grand nombre de ses compatriotes, que la crainte des Iroquois avait contraints d'y chercher un asile. Il y trouva aussi les naturels du pays fort disposés à se joindre aux Français, pour reprimer l'orgueil de cette nation, qui s'était fait des ennemis de toutes les autres, et qui commençait à s'approcher d'eux. Ils chargèrent même l'Algonquin de présens pour le gouverneur général, et ce sauvage, qui était allé à la Baie d'Hudson par le lac Supérieur, en revint par le Saguenay.

Dans le même tems, deux Français, après avoir hiverné sur les bords du lac Supérieur, avec un grand nombre de familles algonquines, eurent la curiosité de pénétrer plus avant à l'ouest, et allèrent jusqu'aux *Scioux*. Ils rencontrèrent, sur leur route, une bourgade assez nombreuse de Hurons Tionnontatés, dont ils apprirent quelques particularités assez curieuses. Non

seulement les Scioux n'avaient eu jusque là aucune connaissance des Français, ils étaient même fort peu connus des nations huronne et algonquine, du moins à en juger par le rapport des deux voyageurs, qui dirent que leurs manières parurent fort étranges et fort ridicules aux Tionnontatés et aux Outaouais, lorsque ceux-ci se réfugièrent chez eux. Ils en furent même insultés, ajoutèrent-ils, en plusieurs rencontres, ces sauvages se fiant sur leurs armes à feu, dont leurs hôtes ignoraient l'usage; ils en tuèrent quelques uns; mais enfin, la fureur et le nombre suppléant aux avantages qui rendaient les Hurons et les Outaouais si insolents, les Scioux en massacrèrent plusieurs. Un jour entr'autres, ayant attiré beaucoup de Hurons dans une espèce de lac ou de marais tout couvert de folle-avoine, il les y enveloppèrent, avec leurs canots, dans des filets que ceux-ci ne voyaient point; après quoi, ils décochèrent sur eux une si grande quantité de flèches, qu'il n'en échappa aucun. Le reste des Hurons et des Outaouais jugeant à propos de s'éloigner d'une nation avec laquelle ils ne pouvaient plus espérer de se reconcilier, allèrent s'établir au sud-est de la pointe occidentale du lac Supérieur, où nos deux Français les trouvèrent.

Cependant il ne venait aucun secours de France, et la colonie du Canada ne paraissait se soutenir que par une espèce de miracle; les habitans ne pouvaient s'éloigner des forts sans courir le risque d'être massacrés ou enlevés: plusieurs jugeaient qu'à la fin, il faudrait tout abandonner, et quelques uns commençaient à prendre des mesures pour repasser la mer. Sept cents Iroquois, qui venaient de défaire un grand parti de Français et de sauvages, tenaient Québec comme bloqué. Ils se retirèrent à la fin de l'automne; mais au commencement du printemps, plusieurs partis reparurent en différents endroits de la colonie, et y firent de grands ravages. Un prêtre du séminaire de Montréal, nommé M. LE MAÎTRE, fut tué en revenant de dire la messe à la campagne.—M. DE LAUZON, sénéchal de la Nouvelle-France, et fils du précédent gouverneur général, étant allé à l'île d'Orléans, pour dégager son beau-frère, qui était investi dans sa maison, tomba dans une ambuscade. Les Iroquois, qui le connaissaient, et qui auraient été fort aises d'avoir entre leurs mains un prisonnier de cette importance, le ménagèrent pendant quelque tems, ne cherchant qu'à le lasser; mais voyant qu'il leur tuait beaucoup de monde, ils tirèrent sur lui, et il tomba mort, avant qu'aucun d'eux eût osé l'approcher.

Plusieurs autres personnes de considération, et un grand nombre de colons et de sauvages eurent le même sort. Trente Attikamègues, parmi lesquels il y avait quelques Français, furent attaqués par quatre-vingts Iroquois, et se défendirent avec un courage qui les aurait fait triompher, s'ils eussent su combattre avec plus d'ordre. Ils périrent tous. Enfin depuis

Tadoussac jusqu'à Montréal, on ne voyait que des traces sanglantes du passage de ces fiers et féroces ennemis.

(*A continuer.*)

RELATION des AVENTURES de M. DE BOUCHERVILLE, à son retour des Scioux, en 1728 et 1729, suivie d'Observations sur les mœurs, coutumes, &c., de ces Sauvages.

(*Suite.*)

Déjà les Illinois chantaient la guerre de tout leur cœur: deux cents jeunes guerriers avaient déjà préparé leurs flèches. Mais M. Desliettes leur dit d'attendre jusqu'au printems; parce qu'on ne pouvait sagement se fier aux Kikapous, qui avaient tant de fois manqué de parole.

On se contenta donc de me donner deux chefs illinois et huit jeunes hommes. On me chargea de tabac et d'autres présens pour les Kikapous. Nous partîmes assez tard, et nous allâmes coucher à cinq ou six lieues du village.

La nuit, deux couriers m'apportèrent une lettre du R. P. D'OUTRETO, jésuite, qui me pria de l'attendre, parce qu'il voulait conférer avec moi, sur les moyens de sauver le P. Guignas. Je retournai au village, au grand contentement des Illinois. J'y restai onze jours: mais nos deux Kikapous s'impatientant, je partis sans attendre le R. P. jésuite, qui s'était égaré en chemin, et qui arriva dans un triste état au village, quelques heures après mon départ. Il dépêcha trois couriers, qui par malheur, prirent une route différente de la nôtre; et ils ne purent nous atteindre qu'à 20 lieues du village. Je leur donnai une lettre pour le R. P. où je le priais de m'excuser, si je ne retournais pas aux Péoaria; étant incommodé d'une cuisse, et lui disais que le vrai moyen de sauver le P. Guignas et nous, c'était d'engager les Illinois à venir chez les Kikapous conclure une paix solide. Je continuai ma route, et nous rencontrâmes trente Kikapous qui venaient au-devant de nous, et qui dirent que tout allait bien. Dès qu'on sut, au village, notre approche, la joie se répandit partout, et les Français, qui n'espéraient plus mon retour, reprirent courage. Les chefs vinrent à notre rencontre, et firent bien des caresses à notre Illinois, quoiqu'il fût seul, les neuf autres ayant remis le voyage à un autre tems.

Le lendemain, j'assemblai les chefs, et je leur annonçai les paroles de M. Desliettes et des Illinois. Ils me parurent bien contents. J'engageai ensuite par des présens deux chefs de guerre à former deux partis de 25 hommes. Le premier parti, commandé par un chef dont le fils avait été tué depuis peu,

devait aller à l'hivernement des Renards; mais il revint, au bout de huit jours, sans avoir rien exécuté.

L'autre parti était commandé par le frère du *Bœuf-noir*, qui lui dit: "Ne reviens point sans nous amener des Renards morts ou vifs." Après quelques jours de marche, ce parti rencontra 30 Renards, qui leur demandèrent qui ils étaient, où ils allaient.—"Nous sommes Kikapous, répondirent-ils, et nos anciens nous ont envoyés savoir de vos nouvelles." Les Renards ne se défiant de rien, répondirent: "Soyez les biens venus, nous allons vous mener à nos cabannes, qui ne sont pas loin d'ici." Les Kikapous s'arrêtèrent d'abord chez PÉMOUSSA, qui avait épousé une Kikapouse. Sa cabanne était à un quart de lieue des 30 autres cabannes, et il y avait environ 25 personnes, à savoir, huit hommes et plusieurs femmes et enfans. Nos guerriers, pour les tuer tous, la nuit, s'étaient placés deux à deux entre chaque Renard capable de se défendre; et leur dessein aurait réussi infailliblement, si par malheur, il n'était pas survenu, pendant la nuit, d'autres Renards qui rompirent toutes leurs mesures.

Les chefs des 30 cabannes s'assemblèrent, le jour suivant, et dirent aux Kikapous; "Que pense-t-on chez vous du meurtre de vos gens?" "On pense, répondirent nos guerriers, que ça été une méprise, ou, tant au plus, le crime de quelques particuliers: l'on n'a garde de rendre toute la nation renarde responsable de cet accident."—Vous avez raison, répliquèrent les Renards; car le meurtrier, fils du *Renard-noir*, a pris la fuite, pour éviter la mort dont on l'a menacé. Nous allons mourir à notre village; nous n'avons trouvé asile nulle part: les *Ayons* et les *Scioux* nous ont refusé une retraite chez eux. Nous avons trois partis de guerriers en campagne; un chez les *Saulteux*, les deux autres chez les *Folles-avoines* et un quatrième ira bientôt chez les *Illinois*. Que sont devenus vos Français?—"Ils sont partis sur les glaces, répondirent nos gens, pour aller aux *Illinois*."—A la bonne heure, dirent les chefs; il ne reste plus que de couvrir vos morts: nous allons vous envoyer deux chefs. Pé moussa et CHICHIPPA, grand chef de guerre, s'offrirent, et on les chargea d'un calumet et de quelques autres présens.

Le second jour de leur marche, nos deux chefs se disaient:—"Quoi donc! nous sommes venus pour venger nos morts, et ces Renards qui nous suivent viennent pour parler de paix! Il faut leur donner à manger au premier endroit où nous nous arrêterons, et on leur tirera deux coups de fusil." Ce projet s'exécuta de point en point, et on apporta leurs chevelures au village.

Cette nouvelle excita bien des murmures, des cris et des gémissemens; parce que Pé moussa, qui avait épousé une Kikapouse, avait un grand nombre de parens ou d'alliés parmi cette nation. Cela fit craindre aux 30

Illinois qui venaient d'arriver, qu'on ne les tuât pour venger la mort de Pémoussa. Ils étaient pourtant venus avec des présens; ils avaient rendu une femme kikapouse et deux enfans qu'ils avaient pris. Ils partirent la nuit: on les reconduisit; on se sépara bons amis; et les Kikapous furent invités à aller, le printems, aux Illinois, qui étaient bien disposés à les recevoir.

Les guerriers qui avaient tué Pémoussa entrèrent, le jour suivant, dans le village, mais à petit bruit et sans cérémonie, pour ne point renouveler la douleur des parens de Pémoussa.

Le 1er. de Mars (1729), les glaces disparurent, et le Mississipi devint praticable, au grand contentement de tous les Français, qui n'attendaient que cela pour se retirer. Les Kikapous invitèrent le Père et moi à une grande assemblée. "Voilà, me dirent-ils, deux chemins, l'un qui conduit à Montréal, l'autre qui mène aux Illinois. Dis-nous lequel nous devons choisir."—"Il faut, leur dis-je, aller aux Illinois, conclure une paix durable; afin que les Illinois ne puissent plus douter de votre sincérité, il faut leur présenter les chevelures des Renards." Nos chefs approuvèrent mon sentiment, et je fus ravi d'avoir contribué à une paix si désirable: car les Français et les Illinois n'avaient point d'ennemis plus dangereux que les Kikapous et les Mascoutins, qui leur tuaient du monde jusqu'à la porte de leur village.

Le R. P. Guignas partit quelques jours avant moi, accompagné de deux chefs mascoutins; et il promit de m'attendre en chemin. Je partis le 7 Mars, avec deux canots français et sept pirogues de Kikapous. Nous arrivâmes le 12 à la rivière des Illinois, et trois jours après, 80 pirogues d'Illinois, avec leurs familles et leurs provisions, avancèrent vers nous. Deux jeunes Illinois, bien parés, vinrent avec leurs calumets allumés, pour faire fumer les chefs Kikapous. On nous fit des festins de dindes, de langues de bœufs. On fit mille caresses aux Kikapous, dès qu'ils eurent présenté les chevelures des Renards. On comprit à cette marque non équivoque, que les Kikapous voulaient enfin tout de bon la paix, si désirée par les Illinois.

Je partis le 15, et je fis 40 lieues pour me rendre au Fort Français, où M. Desliettes et messieurs les officiers me reçurent d'une manière gracieuse. Le R. P. Guignas était arrivé depuis 7 jours, avec les deux chefs mascoutins, à qui M. Desliettes fit des présens, pour les engager à maintenir la paix et l'union.

On fit un détachement de 20 Français, commandés par un officier, pour escorter les Kikapous et les Mascoutins jusqu'à leur village.

On compte parmi les Kikapous environs 200 hommes, et 600 hommes dans les trois villages illinois. Il y a deux établissemens français fort

considérables; on y compte près de 200 Français, les uns mariés avec des Illinoises, d'autres avec des Françaises de la Nouvelle Orléans. Ils vendent des farines et du lard, du côté de la mer, et ils en remportent des marchandises.

Huit jours après mon arrivée, je partis pour le Canada, par le *Oüâbache*; mais après avoir fait 20 lieues, allant toujours contre le courant, qui est très rapide, nos gens avaient les mains tellement écorchées, que nous fûmes obligés de retourner aux *Kaskaskias*; et nous fîmes en un jour, en descendant, le chemin que nous avions fait en huit jours, en montant.

Le R. P. BOULANGER, missionnaire aux *Mixik-Illinois*, me dit qu'il y avait dix de ses gens qui allaient par terre aux *Oüyas*. Je pris le parti de les suivre, et je leur promis de les bien payer, s'ils avaient bien soin de moi.

Je partis le 2 de Mai des Illinois, avec un jeune Kikapou, neveu du grand chef, et un petit esclave pour Mr. le gouverneur général du Canada.

On compte environ 120 lieues des Illinois aux *Péanguichias*, et 15 lieues des Péanguichias aux *Oüyas*; 60 lieues des *Oüyas* aux *Miamis*; 120 lieues des *Miamis* au Détroit, et 300 lieues du détroit à Montréal: ce sont en tout 615 lieues.

(*La fin au numéro prochain.*)



LE LANGAGE DES FLEURS.

SEPTEMBRE

Myosotis—*Souvenez-vous de moi, ne m'oubliez pas.* Je n'ai vu nulle part, (dit madame de LATOUR,) le *myosotis palustris* aussi beau et en aussi grande abondance, que sur les bords d'un ruisseau, aux environs de Luxembourg. Les villageois appellent ce ruisseau le bain des fées, ou la cascade du chêne enchanté: ces deux noms lui viennent sans doute de la beauté de sa source, qui s'échappe, en murmurant, du pied d'un chêne aussi vieux que le monde. Les eaux de ce ruisseau bondissent d'abord de cascades en cascades, sous une longue voute de verdure, qu'elles n'abandonnent que pour couler lentement dans une vaste prairie: là, elles apparaissent à l'œil enchanté comme un long filet d'argent. La rive la plus exposée au midi est seule couverte d'une épaisse bordure de *myosotis*. Les jolies fleurs de cette

plante brillent, au mois de Juillet, d'un bleu semblable à celui du ciel; elles se penchent alors, comme si elles prenaient plaisir à se mirer dans le crystal de cette eau, dont rien n'égalé la pureté. Souvent les jeunes filles descendent des ramparts de la ville, et viennent, aux jours de fêtes, danser sur les bords de ce ruisseau. En les voyant couronnées des fleurs qu'il arrose, on les prendrait pour autant de nymphes qui célèbrent des jeux en l'honneur de la nayade du chêne enchanté. L'auteur des *Lettres à Sophie* dit avec raison, que le myosotis eût été chez les anciens le sujet d'une touchante métamorphose, peut-être moins touchante que la vérité. J'ai entendu raconter en Allemagne, ajoute-t-il, que dans les tems anciens, "deux jeunes amans, à la veille de s'unir, se promenaient sur les bords du Danube; une fleur d'un bleu céleste se balance sur les vagues, qui semblent prêtes à l'entraîner; la jeune fille admire son éclat et plaint sa destinée. Aussitôt l'amant se précipite, saisit la tige fleurie, et tombe englouti dans les flots. On dit que, par un dernier effort, il jeta cette fleur sur le rivage, et qu'au moment de disparaître pour jamais, il s'écriait encore: Aimez-moi, ne m'oubliez pas."

Pour exprimer l'amour, ces fleurs semblent éclore;
Leur langage est un mot, mais il est plein d'appas!
Dans la main des amans, elles disent encore:
Aimez-moi, ne m'oubliez pas.

Reine Marguerite—Variété. Quand on vit pour la première fois la reine marguerite briller dans nos parterres, on lui donna le nom d'astre chinois. Effectivement ces belles fleurs rayonnent comme des astres et nous viennent de la Chine.

Nous les devons au P. d'INCARVILLE, missionnaire, qui en envoya la graine vers 1730, au jardin du roi. On n'en obtint d'abord qu'une variété simple et d'une couleur uniforme, mais dans la suite, la culture doubla, quadrupla et varia à l'infini, les demi-fleurons satinés qui couronnent son disque. Une des belles variétés transforme les fleurons dorés de ses larges disques, en tuyaux semblables à la peluche des anémones. On a supposé, bien à tort, que les Chinois ne connaissaient que la fleur simple et violette qui nous a d'abord été envoyée; ils possèdent toutes les variétés que nous admirons, et ils savent même tirer parti de ces variétés pour former, avec les reines marguerites, des décorations dont aucune expression ne saurait rendre l'effet harmonieux. Pour préparer ces décorations, ils cultivent ces fleurs dans des pots, puis ils séparent les couleurs, les nuances, les disposent avec un art infini, de manière qu'elles se développent en longs tapis, sans se séparer ni se confondre. Souvent ils doublent cet effet, en plaçant ce théâtre de fleurs au bord d'une pièce d'eau.

Emblème de la variété, la reine marguerite doit à une heureuse culture ses principaux charmes; c'est la main habile du jardinier qui a environné ses disques d'or de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Ainsi l'étude peut varier sans cesse les grâces d'un esprit naturel. Majestueuse et brillante, la reine marguerite n'est pas l'imprudente rivale de la rose; mais elle lui succède, et vient nous consoler de son absence.

Tubéreuse—Volupté. “Que son baume est flatteur, mais qu'il est dangereux.” GUY DE LA BROUSSE, qui a fondé le jardin du roi de France, s'exprime ainsi dans son curieux ouvrage de la nature des plantes: “Je n'aime pas les redites des vieilles opinions dans les livres nouveaux; il me semble plus à propos de chercher la vérité à sa source.” Le bon Guy de la Brosse a bien raison; la nature est un livre inépuisable, et si nouveau, que chaque jour, on y peut faire d'utiles découvertes. Les fruits les plus savoureux, les fleurs les plus aimables, parent le sein de la terre, depuis le commencement des siècles; et cependant la plupart de ses biens précieux et charmants nous sont inconnus, ou nous l'étaient naguère: voyez la tubéreuse, si belle, si odorante, si bien faite pour plaire à tous les yeux, elle ne nous a été apportée de Perse qu'en 1632, par le P. MINUTI, minime: on la vit fleurir pour la première fois en France chez M. DE PEIRESC, à Beaugencier, près de Toulon. Cette belle fleur était simple alors: elle n'a doublé ses pétales que longtems après, sous la main d'un habile cultivateur de Leyde, nommé LECOUR; de là elle s'est répandue sur toute la terre. En Russie, elle ne fleurit, il est vrai, que pour les rois et ceux qui les environnent; mais elle s'est naturalisée au Pérou: elle y croît sans culture, et s'unit à la brillante capucine, pour parer le sein de l'ardente Américaine. Cette superbe fille de l'Orient, que l'illustre Linnée a nommée par excellence *polianthe*, fleur digne des villes, est devenue chez nous, comme elle l'est en Perse, l'emblème de la volupté. Un jeune icoglan qui reçoit de la main de sa maîtresse une tige de tubéreuse en fleur, touche au bonheur suprême; car il doit interpréter ainsi ce symbole heureux des amours: “Nos plaisirs surpasseront nos peines.”

Tout le monde connaît et admire les épis blancs et étoilés de la tubéreuse: ces beaux épis terminent une tige haute et svelte, et versent en se balançant dans les airs, un parfum qui vous pénètre et vous enivre. Voulez-vous jouir sans danger de cette odeur si séduisante, tenez-vous en à quelque distance. Voulez-vous décupler le plaisir qu'elle vous donne, venez avec l'objet de vos amours, la respirer au clair de la lune, à l'heure où soupire le rossignol. Alors, par une vertu secrète, ses suaves parfums ajouteront un charme indéfinissable à vos plus délicieux plaisirs; mais si imprudents, vous voulez en jouir sans modération, si vous en approchez de trop près, cette

fleur divine ne sera plus qu'une dangereuse enchantresse, qui, en vous enivrant, versera dans votre sein un mortel poison. Ainsi, la volupté qui descend du ciel épure et redouble les délices d'un chaste amour; mais celle qui tient à la terre empoisonne et tue la folle jeunesse.

Giroflée des murailles—Fidèle au malheur. Les Anglais appellent cette aimable fleur, violette des murailles; effectivement, elle aime à croître dans les fentes des vieux murs: on la voit sur les tours en ruines, sur les chaumières et sur les tombeaux. Souvent une plante de giroflée solitaire croît dans la mortaise ou la meurtrière d'un antique château. Ses tiges fleuries semblent se plaire à voiler ces tristes inventions, qui attestent encore les maux et les désordres de la féodalité. Autrefois les ménestrels et les troubadours portaient une branche de giroflée, comme l'emblème d'une affection qui résiste au tems, et qui survit au malheur. Lorsque la terreur régnait sur la France, on a vu une populace effrénée se précipiter vers l'abbaye de St-Denis, pour jeter aux vents les cendres de ses rois: ces barbares, après avoir brisé les marbres sacrés, comme effrayés de leurs sacrilèges, furent en cacher les débris derrière le chœur de l'église, dans une cour obscure, où la révolution les oublia. Un poète, en allant visiter ce triste lieu, le trouva tout brillant d'une décoration inattendue: les fleurs de la giroflée couvraient ces murs désolés. Cette plante, fidèle au malheur, répandait dans cette religieuse enceinte, des parfums si doux, qu'on eût dit un pieux encens qui s'élevait vers le ciel. A cette vue, la poète se sentit inspiré; il s'écria:

Mais quelle est cette fleur que son instinct pieux
Sur l'aîle du zéphir amène dans ces lieux?
Quoi! tu quittes le temple où vivent tes racines,
Sensible giroflée, amante des ruines,
Et ton tribut fidèle accompagne nos rois!
Ah! puisque la terreur a courbé sous ses lois
Du lis infortuné la tige souveraine,
Que nos jardins en deuil te choisissent pour reine;
Triomphe sans rivale, et que ta sainte fleur
Croisse pour le tombeau, le trône et le malheur.

TRENEUIL, *Tombeaux de St.-Denis.*

ROBIN,
Poëme en six chants.

Ce poëme fut entrepris sans aucun dessein: l'auteur n'était encore connu que par quelques vers sur le Printems^[1], lorsque Mr. N***, désigné sous le nom de DAMON, perdit un Écureuil apprivoisé, qu'il aimait beaucoup. Il demanda quelques vers à l'auteur, à cette occasion, et celui-ci se mit en frais d'en composer; mais il était bien éloigné de croire qu'il entreprenait un poëme de longue haleine, au moins pour un écolier. Une telle idée l'aurait trop effrayé. Mais de vers en vers, voyant la matière s'étendre sous sa plume, il se livra à son enthousiasme, ne sachant, pour ainsi dire, où il s'arrêterait.

Quelques amis de l'auteur, souhaitant trouver une espèce d'intérêt dans ce poëme, lui conseillaient de le finir au moment où ROBIN rencontre OLÉASTER: mais ce poëme n'avait pas été entrepris dans ce dessein: Mr. N*** voulait des vers sur la mort de son écureuil, et c'était là le but, le seul but de l'auteur. D'ailleurs, il aurait fallu refondre tout l'ouvrage, pour lui donner ce prétendu intérêt poétique, et la chose n'en valait pas la peine.—De plus, cette rencontre de Robin avec Oléaster, ne pouvant être que l'effet du hazard, ne devait pas être l'incident le plus intéressant du poëme.

CHANT I.

Je chante dans mes vers cet Écureuil aimable,
Qui, transporté des bois dans un asile stable,
Vit approcher la fin de ses tranquilles jours,
A l'inçu de celui qu'il charmaient par ses tours.
Damon, qui le premier, avec dans la science,
Cultivé mon esprit par votre diligence,
Recevez de ma muse encore à son printemps,
Cet ouvrage nouveau, que pour vous j'entreprends.
Robin, (c'était le nom de ce petit volage),
Naquit dans un désert, non loin d'un beau rivage,
Dont les ondes baignaient un bois majestueux:
C'est là qu'il vit couler des jours courts, mais heureux.
Tantôt on le voyait, déployant son adresse,
Sauter de branche en branche, avec force et vitesse;
Tantôt en parcourant cette épaisse forêt,
Où semble le soleil ne darder qu'à regret,
Les plus faibles rayons de sa splendeur immense,
D'un chêne il s'élançait, pour sa sûre défense,
Dans les saules touffus, dont la sombre épaisseur
D'un ennemi plus fort le proclamait vainqueur.
Dans les bois, plus qu'ailleurs, sont les amis sincères.
Robin eut son mignon, dans ces lieux solitaires,
Un écureuil natif de la même forêt:
Il chérissait Robin, Robin le chérissait.
Celui-ci, dit l'auteur, perdit en son enfance,
Ses parens, dont il n'eut aucune connaissance,
Mais il trouva Robin; et jamais deux amis
Ne furent plus constants, ne furent plus unis.
Tous deux de leurs plaisirs se disputant la gloire,
Par mille tours divers, invoquaient la victoire;
Tous deux jouant, grim pant, sautant avec gaité,
S'efforçaient d'acquérir l'utile agilité.
Robin, sage et prudent, prévoit le froid Borée,
Et cherche, pour l'hiver, une place assurée:
Au milieu du désert, le hêtre et l'arbre aux glands
Couvraient de leurs rameaux les gazons verdoyants:
Plus loin, un clair ruisseau, roulant avec murmure,
De son onde azurée arrosait la verdure:
Ses bords étaient couverts de beaux arbres fruitiers:

On y voyait surtout de riches noisetiers.
C'est dans ce bel endroit, près de l'onde roulante,
Que Robin va creuser une maison charmante,
Qui le garantira de l'hiver inhumain.
Tel, contre l'ennemi, le sage souverain
En de sombres caveaux fait entr'ouvrir la terre,
Et sauve ses trésors des fureurs de la guerre:
Tel, le sage Robin, craignant le dur hiver,
Amasse la noisette avec le gland amer.
Mais quoi! fuis, Robin, fuis, une main criminelle
A tendu, dans ces bois, une attrappe cruelle;
Cette furtive main, t'enlevant ta gaité,
Va te plonger, hélas! dans la captivité.

CHANT II.

Le diligent Robin, ayant creusé son gîte,
Eprouva de l'Ennui, sorti du noir Cocyte,
Les plus cruels chagrins qu'il ressentit jamais.
Ce dieu sombre et farouche, allant par les forêts,
Cherchait à dissiper ses peines déplorables:
Par malheur, il parvint jusqu'aux lieux agréables
Que Robin habitait avec tant de plaisir.
En voyant l'écureuil, il pousse un long soupir:
"De tous les maux, dit-il, la déplorable proie,
Hélas! je n'ai goûté nul plaisir, nulle joie.
Malgré mon origine, issu du sang des dieux,
Mon malheur, mon malheur me poursuit en tous lieux,
Et ce vil animal, au gré de ses caprices,
Dans ces riants bosquets goute mille délices!
Le souffrirai-je? moi! non, je m'efforcerais
De l'accabler de maux, je l'en accablerais.
Vois, vil écureuil, vois ce que peut ma puissance."
Ah! Robin, quel malheur! j'en frémis par avance.
Il dit, et secoua sur le pauvre Robin
Un humide rameau, qu'il tenait à la main.
L'écureuil, arrosé de cette onde maudite,
Sent consumer son corps d'une fièvre subite:
Il s'attriste, il s'afflige, il sent mille douleurs;
Il supporte à la fois les plus affreux malheurs.
Il s'enfuit dans les bois, il revient, il retourne:
Les forêts, les déserts, où la gaité séjourne,
Les zéphirs caressants, l'herbe, les frais ruisseaux,
Roulants sur les cailloux leurs diligentes eaux,
Les riches coudriers, et son superbe chêne,
Rien ne plaît à Robin, rien n'adoucit sa peine.
Déjà la nuit s'avance, et d'un profond repos,
Le dieu Morphée, hélas! n'adoucit point ses maux.
Nuit sombre, pour Robin que tu fus douloureuse!
"O nuit, s'écriait-il, pour moi trop malheureuse;
Pourquoi t'opposes-tu, nuit sombre, à mes souhaits?
Sommeil, heureux sommeil, accorde-moi ta paix.
Au moins si je voyais reparaître l'aurore,
J'irais revoir celui qui me chérit encore;
Oui, j'irais près de lui dissiper ma douleur."

Ainsi Robin gémit, se plaint dans son malheur.
Il demande, il désire un compagnon intime,
Qui seul peut adoucir le destin qui l'opprime.
L'aurore brille enfin, déjà le beau soleil
Du séjour des humains a chassé le sommeil.
Robin part aussitôt; pour calmer sa tristesse,
Chez son ami fidèle il vole avec vitesse.
Mais ce piège fatal, tendu sur son chemin
Ciel! il est déjà pris l'infortuné Robin.
Mollement étendu sur un champêtre siège,
Le chasseur Adonis, l'œil au guet sur le piège,
Apperçoit l'écureuil, qui maudit le destin.
Il y court, le saisit de son avide main,
L'enlève pour jamais de ses logis rustiques.
Adieu donc pour Robin déserts, forêts antiques.
Content d'un tel succès, vers sa mère Alecton,
L'Ennui s'envole et fuit dans l'état de Pluton.

CHANT III.

Adonis, tout joyeux, revient de son voyage,
Et renferme Robin dans une étroite cage:
Ensuite il appliqua cette triste prison
Sur le dehors du mur de son humble maison.
Le soir, l'astre des jours terminant sa carrière,
Revêtait ce vieux mur de sa pâle lumière.
Devant cette demeure, où, pendant plusieurs mois,
Fut suspendu Robin, s'élevait un grand bois.
Ah! que ce bois causa de peine et de tristesse,
Au cher infortuné, dans l'ennui qui le presse!
Quand il le voit, hélas! qu'il pousse de soupirs,
Pour ses beaux lieux natals, objet de ses désirs!
Mais toujours renfermé, les barreaux détestables
Lui ferment les chemins de ces lieux agréables.
Il pense à son ami, dans ce triste séjour,
Il y pense, il l'appelle, et la nuit et le jour.
Il semble dire: "Hélas! beaux lieux de ma naissance,
Qu'êtes-vous devenus? et toi, dont la constance
Ne se démentit point, ami fidèle et cher,
Ah! qu'es-tu devenu? le destin trop amer
Nous sépare à jamais; c'est toi que je désire:
Ami, bois et déserts, pour vous seuls je soupire."
Ni le tems, qui s'enfuit, ni l'aimable repos
Ne peuvent adoucir le moindre de ses maux.

Pour sa santé cherchant un séjour plus tranquille,
Damon avait alors abandonné la ville:
Il goutait dans les champs les innocents plaisirs
Que le bruit des cités refuse à nos désirs.
Se promenant, un jour, dans les riantes plaines,
Où le jeune Adonis cultivait ses domaines,
Il voit, en s'asseyant sur le tendre gazon,
L'écureuil enfermé dans sa triste prison:
Il l'admire longtems, et malgré sa tristesse,
Ce petit animal lui plaît et l'intéresse.
Enfin il se relève, et d'un air attentif,
Il s'avance, à grands pas, vers l'aimable captif.
Adonis revenant d'une chasse abondante,
Voit le sage Damon, de sa main caressante,
A travers les barreaux, jouant avec Robin.
Aussitôt il s'empresse, et coupe son chemin,
En traversant un champ à Cérès favorable.
Il salue, il s'incline, et d'un visage affable,
Il s'adresse à Damon avec cette candeur
Qui décèle la paix de son honnête cœur.
"Respectable mortel, je veux vous satisfaire:
L'écureuil est à vous, puisqu'il a su vous plaire:
Venez vous rafraichir; entrez dans mon logis."
Damon, ravi de joie, entre chez Adonis,
Roulant dans son esprit le joyeux avantage
De délivrer Robin de sa funeste cage.

[1] Voici quels étaient ces vers:

O la belle saison des roses!
Tous nos prés sont semés de fleurs:
Les hyacinthes presque écloses,
Rendent d'agréables odeurs.

Près de cette claire fontaine,
Où règne un air toujours nouveau,
Je vois, au pied de ce haut chêne,
Reposer notre cher troupeau.

Les oiseaux, par leurs doux ramages,
Forment d'agréables concerts:
A l'ombre de ce vert bocage,
J'écoute leurs accens divers.

Assise sur l'épaisse herbe,
Je vois la troupe des bergers,
Faisant sur leur tendre musette,
Résonner nos bois, nos vergers.

GASPÉ, CAP D'ESPOIR, &c. (Traduction libre et abrégée.)

Le District de Gaspé est un pays où les moyens de subsistance sont abondants et variés; dont le sol est fertile et le climat favorable, particulièrement à la Baie des Chaleurs, où les saisons sont à peu près les mêmes que dans les environs de Montréal. Il est bien boisé, et arrosé par un nombre de jolies rivières, le long desquelles on trouve des terres d'une qualité supérieure. Baigné d'un côté, par la Baie des Chaleurs, de l'autre, par le fleuve St.-Laurent, et au front, (si l'on me permet cette expression impropre,) par le golfe, il jouit également des avantages de la pêche et de l'agriculture. Cette langue de terre n'est que faiblement peuplée, par comparaison aux autres parties du Canada, et ne l'est que sur la côte. La dernière et la présente administration ont pourtant beaucoup fait pour le district de Gaspé; et la langueur qui y a régné pendant si longtems, se change maintenant en activité. Les Gaspésiens, qui se composent de deux races dont les histoires sont également intéressantes, les infortunés Acadiens et les loyalistes exilés des colonies révoltées, ont vu renaître leurs espérances; l'intérêt qu'on a montré pour leur bien-être ne contribuera pas peu à exciter leur industrie, et à faire naître, ou augmenter, parmi eux, l'amour du travail, ainsi que l'esprit d'entreprise et d'amélioration.

La navigation sur la Baie des Chaleurs est parfaitement sûre: l'ancrage y est bon partout, et l'on ne se rappelle pas qu'aucun bâtiment, aucun bateau pêcheur, y soit jamais péri. Les brouillards n'y sont pas plus fréquents qu'à Québec. Ils ne sont pas très fréquents à Percé, non plus qu'à la Baie de Gaspé, et quoiqu'on y en voie plus souvent qu'à la Baie des Chaleurs, on ne les y regarde pas comme préjudiciables à l'agriculture. L'air est néanmoins plus humide et plus froid à *Percé* et à la Baie de Gaspé qu'à la Baie des Chaleurs; il y a à peu près la même différence qu'entre Québec et Montréal. Cela est probablement dû à la direction, ou (comme disent les Canadiens,) au comportement des vents, dans le golfe et le long de la côte. Les brouillards qui s'élèvent constamment sur les rives de la Baie des Chaleurs, dans les mois d'été, dépassent rarement une ligne qu'on peut supposer tirée de l'île *Miscou* au Cap *d'Espoir*, ou aux environs, à moins qu'il ne fasse un très fort vent d'est ou de nord-est, dont la continuation les pousse, quelquefois, à l'entrée de la baie. Au-delà de cette ligne imaginaire, quoique les brouillards aient régné le long de toute la côte, pendant plusieurs jours, ou même plusieurs semaines, on jouit, des deux côtés de la baie, du tems le

plus beau et le plus serein, et en la dépassant, on est certain de passer de brouillards épais dans une atmosphère pure. Quelquefois, de forts vents de sud-ouest, de sud, ou de sud-est, poussent les brouillards de l'entrée de la Baie des Chaleurs, de la Pointe Miscou sur Percé, le Cap Gaspé et les terres adjacentes, et de là sur le St-Laurent, vers les *Sept-Iles*, et sur le rivage du nord, où ils se déposent sur les hauteurs stériles et désolées qui règnent le long de la côte.

En tems calme, durant les mois d'été, la Baie de Gaspé jouit d'une brise de mer qui commence vers neuf heures du matin, et qui dure jusque vers soleil couchant; après quoi s'élève la brise de terre, qui règne jusqu'au matin. Dans cette baie, la brise de mer est dans sa plus grande force vers midi, ou une heure; de là elle s'avance le long de la côte jusqu'à la Baie des Chaleurs, où elle n'arrive que tard dans l'après-midi. Elle commence évidemment à Gaspé; car à Percé, on ne la sent qu'une heure ou deux plus tard; et elle n'arrive guère avant une heure de l'après-midi à *Paspébiac*, vingt-deux lieues au-delà de Percé; on ne l'attend à *Richmond* et à *Carleton*, que vers deux ou trois heures, et elle n'atteint que vers le soir, le village sauvage sur la rivière *Ristigouche*; prenant depuis neuf ou dix heures du matin jusque vers cinq ou six heures du soir, pour parcourir une distance de cinquante lieues. Cette brise s'éloigne peu de terre; car il arrive souvent que lorsqu'elle est presque tempêteuse sur la Baie de Gaspé, les vaisseaux qui se trouvent à son entrée sont dans un calme profond. Dans cette baie, la brise de mer ne manque jamais de s'élever, dans les beaux tems, et arrive aussi sûrement que celles des Iles Antilles; ce qui est d'autant plus étonnant, que c'est, dit-on, le seul endroit, le long des côtes de l'Amérique septentrionale britannique, où la chose ait lieu, avec une régularité sur laquelle on peut compter sûrement.

Entr'autres choses dignes de remarque, on peut mentionner le mirage ou la réflexion singulière, qui a quelquefois lieu, à la Baie de Gaspé, par un tems calme et serein. Alors, toute la face de la côte ou du côté de la baie, opposé à celui où se tient le spectateur, se change tout à coup, et présente les apparences les plus fantastiques, qui varient continuellement, par degrés, jusqu'à ce que le tout disparaissant, on n'aperçoive plus que ce que les lieux doivent offrir naturellement à la vue. En ces occasions, le rocher remarquable contigu au Cap Gaspé, appelé la *Vieille femme*, qui est évidemment un fragment ou une section du cap, la partie qu'il y avait entre eux, ayant évidemment été ou usée et emportée par les flots, ou brisée par une convulsion de la nature; ce rocher remarquable, disons-nous, offre à un spectateur placé à *Douglas-town*, à la distance de cinq lieues, l'apparence d'un vaisseau doublant le cap par un vent frais: cette apparence est rendue

plus frappante encore par l'effet du mirage sur le rocher, qui offre des nuances de couleurs, qu'on prendrait pour les pavillons du vaisseau qu'on croit voir.

Cette partie du district offre un champ vaste aux admirateurs des beautés et des grandeurs de la nature, et n'est pas sans intérêt pour ceux qui ont du goût pour le romanesque; car parmi les descendans des premiers colons français, il se conte des histoires extraordinaires, qui, si elles sont fabuleuses dans les détails et la plupart des circonstances, sont pourtant sans doute fondées sur des faits réels; comme je le ferai voir tout à l'heure. Le sombre aspect de toute la côte de ce district, en face du golfe, depuis le Cap d'Espoir inclusivement, offre des preuves évidentes que ce fut, dans les tems anciens, un pays à volcans et à tremblemens de terre. Les rochers nus et escarpés du Cap Gaspé, de Percé, et le roc singulier de ce nom, ainsi que l'île de *Bonaventure*, indiquent, s'il y a quelque chose de vrai dans les apparences, que l'œuvre de la dévastation a été grand, autrefois, dans ces lieux, et qu'une contrée entière, se détachant des montagnes voisines, s'est précipitée d'un coup dans l'abîme, et a été recouverte par les flots.

L'apparence de la terre, derrière Percé et son voisinage immédiat, lorsqu'on s'en approche du côté de l'eau, du nord-est au sud-ouest, est celle d'énormes ruines de quelque ancienne forteresse d'une structure plus qu'humaine. La *Table Roulante*, rocher d'une hauteur effrayante, aplati au sommet, et penché du côté de terre, semble branler, et menacer d'écraser par sa chute, le village qui est au-dessous, près du promontoire du *Mont Jolly*, et du rocher adjacent de Percé. Ce fragment singulier, percé (d'où est venu le nom de Percé donné à l'endroit,) de deux arches qui ressemblent de loin à des portails de fortifications en ruine, se prendrait pour les restes de quelque énorme muraille qui auraient résisté au désastre par lequel les ouvrages adjacents auraient été détruits. Le spectateur peut s'en approcher à pied, à eau basse, du Mont Jolly, sans se mouiller. La distance entre le mont et le rocher peut être de cinquante pas, plus ou moins. L'apparence de ce rocher est telle, que quand on s'en approche pour la première fois, on se sent saisi de la crainte de le voir tomber sur soi. Sa hauteur est de trois cents pieds, ou plus, sur environ trente pas dans l'endroit le plus large. L'épaisseur du roc, au-dessus des arches, n'excède pas vingt pieds. Outre les deux grandes arches dont le rocher principal est percé, il y a encore une arche latérale, formée par une dépendance du rocher, du côté du nord-est, mais qui, lorsqu'on passe auprès par eau, s'aperçoit à peine. Quelque soit la hauteur du rocher, il est bas cependant, en comparaison des caps adjacents, au nord-ouest du village de Percé, lesquels s'élèvent les uns au-dessus des autres, comme si des montagnes entassées sur des montagnes s'étaient affaissées

par le milieu, et que l'une d'elles eût été submergée et eût fait de la partie opposée une chaîne nue et effrayante de précipices de hauteurs inégales. L'île de Bonaventure, distante de la terre ferme d'un peu plus d'un tiers de lieue, termine ce tableau pittoresque qui, au dire des voyageurs les plus instruits, et les mieux en état d'en juger par comparaison, n'est surpassé par aucun autre en Amérique. Le grand nombre de montagnes et de précipices qu'il y a dans l'endroit, le rend très sujet à des bourrasques et à de forts coups de vent; ce qui lui a fait donner par quelques uns le nom de *Terre des Tempêtes*. C'est dans le fait un lieu étonnant; et si j'étais disposé à écrire des romans, je le choisirais de préférence à tous autres, comme propre à donner du poids à des histoires merveilleuses de choses surnaturelles, de visions, d'esprits et d'enchantemens.

Jusqu'à il y a huit ou neuf ans, le sommet de ce rocher escarpé était regardé comme inaccessible, et il était exclusivement occupé par la mouette de mer et le cormoran, qui y pondaient et y élevaient leurs petits dans la plus parfaite sécurité. Un jeune homme de Percé, plein d'hilarité, à la suite d'une bonne fête, entreprit, un jour, d'y monter, par l'arche latérale dont je viens de parler; mais le cœur lui manquant, comme il était assez naturel, il descendit, et s'étant reposé une minute ou deux, il fit une seconde tentative, et au grand étonnement de tous les spectateurs, il réussit, en apparence, avec beaucoup d'aise. Il planta un petit pavillon aux deux extrémités du sommet; et au moyen de cordes et d'échelles, qu'on y fixa, plusieurs autres y montèrent ensuite, tant par curiosité, que pour les œufs et le foin qui s'y trouvaient. Les oiseaux de mer ayant été troublés dans leur retraite, l'abandonnèrent; et la chose fut regardée comme une perte publique: les pêcheurs, revenant de la mer, par des tems obscurs et brumeux, étaient toujours remis sur leur route, s'ils s'en étaient écartés, en approchant du rocher, par les cris des oiseaux qui y faisaient leur demeure: le fait du hardi jeune homme de Percé priva ces gens de cet avantage, et les familles pauvres de l'endroit, de la nourriture que leur fournissaient, dans la saison, les mouettes de mer. Il fut fait en conséquence, du consentement général des habitans, un règlement de police, par lequel quiconque monterait sur le rocher, pendant un certain tems de l'année, encourrait le déplaisir du public, et s'assujétirait à la bâtonnade et à un emprisonnement arbitraire. Ce règlement a eu l'effet qu'on en attendait: les oiseaux sont revenus à leur ancienne habitation, pour y multiplier sous la protection de la loi, dont l'infraction serait probablement, et à bon droit, punie par une bonne et judicieuse bâtonnade, sous la direction spéciale des autorités de Percé.

(*La fin au numéro prochain.*)

SOURCES MINÉRALES.

“On a fait jusqu’à présent,” dit le voyageur LAMBERT, “peu de découvertes importantes dans le règne minéral du Bas-Canada; bien qu’il s’y trouve dans cette branche de l’histoire naturelle ainsi que dans les autres, de quoi occuper suffisamment l’attention du philosophe. On a découvert quelques sources d’eaux minérales en différents endroits de la province: on en a trouvé une ou deux dans les environs des Trois-Rivières; mais elles sont maintenant perdues ou entièrement négligées. On en a découvert une autre au fauxbourg St-Jean, en dehors et tout près des murailles de Québec. Celle-ci est ouverte depuis plusieurs années. Elle appartient à une vieille canadienne, qui a une petite maison auprès. Dans l’été, un nombre des messieurs de la ville vont, me dit-on, chez cette femme, vers six heures du matin, pour boire de l’eau de sa fontaine, qui est regardée comme très salubre. Cette eau est insipide au goût; mais elle a une odeur de soufre très désagréable.”

On a découvert, il n’y a pas longtemps, à la Baie de Missisquoi, ou dans les environs, des eaux minérales dont on a vanté les bonnes qualités. Nous en avons lu naguère une analyse, ou une description que nous n’avons plus sous la main.

Il y a sur la terre d’un habitant de la paroisse de Varennes, une source minérale, qui, quoique connue pour telle depuis longtemps, n’en est pas moins négligée, nous dit-on, que celles du voisinage des Trois-Rivières. Tout ce que nous avons pu apprendre des propriétés de l’eau de cette source, c’est qu’elle contient et peut rendre beaucoup de sel.

On a découvert dernièrement, est-il dit, en substance, dans un écrit communiqué pour le *Spectateur Canadien*, les propriétés radicales de l’eau d’une source qui se trouve sur la terre d’un nommé LEVY MARTEL, dans la paroisse de L’Assomption. Cette source était connue depuis plus d’un demi siècle, mais seulement comme fontaine saline: en faisant réduire l’eau, on en tire un sel aussi naturel que celui de Liverpool; ce qui s’est pratiqué au grand avantage du propriétaire, dans des tems où le sel était rare, et conséquemment à un haut prix. Mais aujourd’hui, que les propriétés médicinales de l’eau de cette source sont connues, elle a acquis une beaucoup plus grande importance. Cette eau, qui travaille sans relâche, par la force de l’acide qu’elle contient, produit des effets de rétablissement plus remarquables, si l’on en croit quelques personnes, qui étaient d’une

santé faible, ou épuisées par les remèdes et la maladie, qui en ont fait usage, comme breuvage ordinaire, depuis qu'elle a été recommandée par un médecin de L'Assomption, et qui se disent parfaitement rétablies. Plusieurs personnes respectables qui prétendent avoir fait usage de l'eau minérale de Saratoga, et qui ont bu de celle de L'Assomption, déclarent qu'il n'y a aucune différence, quant au goût, entre l'une et l'autre. On est en effet persuadé que cette source n'est point inférieure à celle de Saratoga, et elle est maintenant en grande réputation dans le public.



MA SABERDACHE, N^o. II
1^o. CORRESPONDENCE INÉDITE.

*Extrait d'une lettre de Mr. J. D. M., en réponse à celle de Mr. J. S. R., du 1er
Février, 1814.*

Kingston, H. C. 25 Février, 1814.

(*).....Venons à *Finfin*, *Azor*, *Fidèle*, et *Lion*: il est minuit; mais ce ne sont pas les premiers chiens qui m'ont empêché de dormir, et j'aime mieux veiller en les chantant, qu'en les entendant chanter: (un homme d'esprit dirait *aboyer*.) Voilà une jolie chûte: ma plume encore tremblante d'avoir tracé les tendres noms de *Vénus* et des *Grâces*, va peindre le mouvement d'un chien..... Qu'importe? Vous en êtes la cause.

Le 26 au matin.—J'ai passé la nuit à m'entretenir avec vous, avec T —, et avec deux dames de Montréal. Je me suis endormi en vous parlant de vos chiens; mais je crois avoir oublié de leur adresser un sixain, au moins un quatrain.—Voyons.

Vers aux quatre Chiens de J. S. R.

Fidèles chiens de mon ami fidèle,
Vous qui jamais n'avez mordu
Ce Pégase fier et rebelle
Sous lequel si souvent je me vois étendu:
Vous dont le maître est en extase,
Quand il voit vos jeux et vos tours:
Je viens vous visiter sur ce même Pégase.....
Hola!... n'aboyez point, ou j'appelle au secours.
Un cri seul fait broncher ma bête;
Et soudain le rimeur se trouve c** sur tête.

Bravo! bravo! gentil Finfin!
Il saute, il folâtre, il badine:
Vraiment dans la race canine,
Je ne vois pas un meilleur arlequin.
Ah! que Finfin n'est-il un homme!
On le prendrait, à Paris comme à Rome,
Pour un marquis et pour un muscadin.

Regardez cet Azor; il tremble dans sa graisse;
Il est paresseux, et gourmand:
Tout chien qu'il est, il est même friand.
Il présente une patte épaisse
Au bien-venu comme au passant.
Il est toujours humble et rampant;
Il a de plus l'air hypocrite:
Quand il dort, on croit qu'il médite:
Se peut-il donc qu'on trouve dans un chien,
Le vrai portrait d'un moine anti-chrétien?

Admirez donc Fidèle; il courtise, il caresse;
Il parle avec la queue; il a de la souplesse:
N'en déplaît aux maris jaloux,
Avec son nom et sa tendresse,
Si Fidèle était homme, il serait bon époux.

Voyez le fier Lion, malheur à qui l'approche,
S'il n'a le cœur bien droit et l'esprit bien tourné:
Étendu gravement auprès du tournebroche,
Son coup d'œil en impose à l'enfant effréné,
 Qui veut, dans son humeur chagrine,
Battre le cuisinier, ou gêter sa cuisine.
Tantôt, près de la porte, assis comme un sultan,
 Il contemple tout à la ronde.
Passe-t-il un menteur, voit-il un courtisan,
 Vite il les sent, murmure et gronde.
Ah! que tout magistrat n'a-t-il sa gravité,
 Son œil perçant, surtout sa vigilance!
On punirait alors la seule malveillance;
Et tout homme de bien vivrait en sûreté.

Votre ami, J. D. M.

2°. ANECDOTES CANADIENNES.

Tranquillité d'âme et savoir-vivre.—Une Dame Canadienne, qui joignait une douceur peu commune à de l'esprit et des grâces, avait pour époux un homme brusque et sans éducation. Il donnait, un jour, à dîner chez-lui. La dame eut le malheur de renverser un verre de vin sur la nappe. Le mari ne pouvant contenir sa colère: “Je ne sais,” lui dit-il, “si je dois vous donner un soufflet ou vous pincer.”—“Vous en avez été souvent le juge,” lui répondit la dame, “mais je me flatte que vous épargnerez à la compagnie la vue de l'exécution.”

La vengeance permise.—Quelqu'un passant, un jour d'hiver, sur le marché de Québec, tomba la tête sur la glace. “Il est vrai,” dit-il en se relevant, “que je ne puis la poursuivre; mais n'importe; j'en serai vengé d'ici au mois de Juin.”

Courage d'un Iroquois.—Les Français attaquent, en 1696, dans le Canada, les Iroquois, qui sont surpris et dissipés. Un illustre guerrier de cette nation, âgé de près de cent ans, dédaignant de fuir, ou ne le pouvant pas, est pris et abandonné aux sauvages alliés des Français, qui suivant leurs barbares coutumes, lui font souffrir les plus horribles tourmens. Ce vieillard ne pousse pas un soupir, mais reproche fièrement à ses compatriotes de s'être rendus les esclaves des Européens, dont il parle avec le plus grand mépris. Ces invectives aigrissent un des spectateurs, qui lui donne trois ou quatre coups de couteau, pour l'achever. “Tu as tort,” lui dit froidement le

prisonnier, “d’abrégé ma vie; tu aurais eu plus de tems pour apprendre à mourir en homme.”

3^o. EXTRAITS.

Portrait. ARISTOTE apprit à la Grèce à se connaître, à se conduire et à adorer son créateur. L’immensité de son génie l’éleva au-dessus des sciences et des arts: de ce point d’élévation, il les vit, les jugea et les disposa; il les regarda comme autant de grands fleuves qui, ayant la même source et la même embouchure, avaient aussi chacun leur cours, leur lit et leurs rives particulières. La Logique d’Aristote apprit à raisonner; sa Morale, à faire le bien; sa Physique, à connaître l’univers; sa Métaphysique, à prouver l’existence d’un premier Etre, qu’il adorait avec Athènes, sa patrie, sans le connaître.

Apologue. Une femme des Monts Apalaches disait: “Il n’y a point de bons génies, car je suis malheureuse, et tous les habitans des cabannes sont malheureux. Je n’ai point encore rencontré d’homme, quelque fût son air de félicité, qui n’entretînt de plaie cachée. Le cœur le plus serein, en apparence, ressemble au puits naturel de la savanne *Alluchua*; la surface vous en paraît calme et pure; mais lorsque vous regardez au fond du bassin tranquille, vous appercevez un large crocodile, que le puits nourrit dans ses ondes.” Cette femme alla consulter l’oracle du désert de Scambre, pour savoir s’il y avait de bons génies. L’oracle lui répondit: “Roseau du fleuve, qui est-ce qui t’appuiera, s’il n’y a pas de bons génies? Tu dois y croire, par cela seul que tu es malheureuse. Que feras-tu-de la vie, si tu es sans bonheur, et encore sans espérance? Occupe-toi, remplis secrètement la solitude de tes jours par des bienfaits. Sois l’astre de l’infortuné; répands tes clartés modestes dans les ombres. Sois témoin des pleurs qui coulent en silence, et que les misérables puissent attacher les yeux sur toi, sans être éblouis: voila le seul moyen de trouver le bonheur qui te manque. Le grand Esprit ne t’a frappée qu’afin que tu deviennes sensible aux maux de tes frères, et que tu cherches à les soulager. Si notre cœur est comme le puits du crocodile, il est aussi comme ces arbres qui ne donnent leur baume pour les blessures des hommes, que lorsque le fer les a blessés eux-mêmes.”

Le prophète du désert de Scambre, après avoir ainsi parlé à la femme des Monts Apalaches, rentra dans le creux de son rocher.



DICTIONNAIRE DE LA FOLIE ET DE LA RAISON.

Abus.—Malheur au pays où les abus tiennent à la dépravation du caractère et des mœurs! En France, on tolère, on encourage les jeux publics, la loterie, les maisons infâmes; on ouvre ces repaires tous les jours de l'année, même les jours où les spectacles les plus innocents sont fermés.

Mais en France, et sans doute ailleurs, le pire de tous les abus, c'est qu'il est dangereux d'être honnête homme. Celui qui vend sa conscience et son âme aux puissances qui dominent, roule sur l'or, et se voit entouré d'honneurs; celui qui renonce noblement à soi-même pour défendre les droits et la liberté de la nation, non seulement n'obtiendra point de place; il perdra même celle qu'il occupe, et il sera persécuté. Dans les lois et dans les mœurs, les abus ordinaires n'empêchent pas un grand peuple de se soutenir; mais lorsqu'il faut que ce peuple prenne un caractère vil, il est en pleine décadence.

Anonymes.—Un écrivain peut garder l'anonyme, ou prendre un nom imaginaire, dans des productions qu'il ne veut pas avouer publiquement, sous les rapports de la littérature. Mais celui-là est un lâche, et non un homme de lettres, qui se voile de l'anonyme, ou qui se déguise sous un nom supposé, pour outrager des gens qu'il n'aurait pas le courage de regarder en face, ou pour répandre des calomnies.

Beauté.—La beauté consiste, en France, dans une figure régulière jusqu'à un certain point, ou chiffonnée avec quelque grâce, et dans la finesse de la taille.

On est belle femme en Turquie, lorsqu'on a de l'embonpoint et une face ronde, comme la pleine lune.

Il faut en Chine, avoir un petit pied. Ailleurs, comme aux îles Mariannes, on dit qu'une femme est belle, si elle a les dents noires et les cheveux blancs.

Les femmes de Cumana sont sûres de plaire, avec des joues maigres et de grosses jambes. Les Grecs aimaient les petits fronts: nous les voulons hauts et découverts.

Il serait trop long de comparer les différents goûts des peuples sur la beauté. On se contente de faire voir, en peu de mots, que ce qui est une grâce dans tel pays, est un défaut dans tel autre; et cette diversité de sentimens montre assez que la beauté n'est point un avantage réel.

Mais la bonté du cœur, la noblesse de l'âme, la beauté de l'esprit, sont estimées chez tous les peuples. Cependant les femmes préféreront presque toujours une qualité brillante à des qualités solides; et les hommes favoriseront la coquetterie tant qu'ils rechercheront plus les belles femmes que les bonnes. Les prétentions à la beauté sont donc excusables, en quelque façon, dans un sexe qui en tire toute sa force et toute son influence.—Mais que penser d'un homme qui attache quelque prix à son teint, à sa figure?... Que cet homme n'a de beau que l'enveloppe, et qu'il ne songe ni à son esprit, ni à son cœur, parce qu'il n'a ni l'un ni l'autre.

Champignons.—Les flatteurs ressemblent aux champignons; prince, ils viennent partout: ceux qui ne font point de mal ne font point de bien; mais vous en trouverez qui vous empoisonneront.

Complimens d'Etiquette.—Je viens, de la part du Roi, vous complimenter sur la mort de votre père.—Nous complimenter!.....—Oui: n'héritez-vous pas?

Désespoir.—C'est la marque d'un cœur lâche ou d'un esprit faible.—J'ai perdu tous mes biens, disait un Espagnol à son ami; je me suis vu injustement exilé: on m'a ravi à ma femme et à mon fils, qui sont morts de misère. Depuis dix ans, je vis du pain de la pitié; je suis errant, malheureux, sans patrie, sans asile; j'ai éprouvé successivement tous les maux qui accablent les hommes. Qu'auriez-vous fait à ma place?—J'aurais eu le courage de me donner la mort.—Eh bien! j'ai fait plus: j'ai vécu.

Exagération.—Défaut qui s'attache à l'esprit de la plupart des hommes, qui conduit quelquefois aux crimes, souvent aux vices les plus ridicules. Celui qui cherche la sagesse doit se corriger avec soin de l'exagération, surtout en politique et en morale religieuse, parce que les gens exagérés ont toujours tort.

Flatterie.—Le flatteur réunit dans son caractère plusieurs vices infâmes. Il est menteur, car il dit des choses qu'il ne croit pas; il est fourbe, car il parle contre son sentiment; il est poltron, car il n'ose dire ce qu'il pense; il est impie, car il donne de l'encens au vice; il est ennemi secret de ceux dont il se dit l'ami, car il les retient par ses flatteries, dans leurs mauvaises habitudes. Ce venin sucré est tellement indispensable dans les cours, que l'honnête homme peut à peine s'y soutenir, sans le secours de la flatterie.

Malheurs.—Si les gens de bien sont malheureux, ils ont, pour balancer le poids de leurs maux, la conscience de leurs vertus.

Marâtres.—On trouvera des marâtres dans toutes les espèces d'animaux qui chargent la terre. La patrie seule est tendre et soigneuse pour ses enfans, dans tous les temps et dans tous les pays. C'est cependant de toutes les mères celle qui essuie le plus d'ingrâtitudes: tous les jours on la maudit, on la déchire, et des méchants s'efforcent de l'étouffer ou de la vendre.

Pauvreté.—Un homme sans argent est un corps sans âme, un mort ambulante, un spectre à faire peur; on l'évite comme un pestiféré. Son abord est triste, et sa conversation languissante. S'il a de l'esprit, il ne saurait le faire paraître; et s'il n'en a point, on le regarde comme le plus affreux monstre à deux pieds que la nature puisse produire dans sa mauvaise humeur. Les femmes trouvent qu'il a mauvaise mine. Les hôtes veulent qu'il vive d'air, comme le caméléon; et ses tailleurs, qu'il s'habille de feuilles de figuier, comme nos premiers parens.—*Pauvreté n'est pas vice*, disait quelqu'un à DUFRESNY: *c'est bien pis*, repartit celui-ci.

Raison.—Petite parcelle de la divinité, qui doit distinguer l'homme de la bête, et que les hommes étouffent tous les jours.—On nous dit que nous avons la raison à sept ans. Combien d'hommes ne l'ont pas à soixante?

Révolution.—Si la révolution française a présenté des excès et des horreurs, elle a produit aussi une foule d'anecdotes divertissantes.—Le Docteur MEYER, dans ses *Fragmens sur Paris*, que le général DUMOURIER a su traduire assez élégamment, rapporte le petit dialogue suivant.

Une *citoyenne* de la section *Pelletier*, marchandait deux *aunes* d'étoffe; elle ne connaissait pas encore le mètre, tout nouvellement en usage. De retour à sa maison, elle *auna* sa marchandise; et, ne trouvant pas sa mesure, elle retourna chez le marchand, qui ne voulut pas entrer en composition. Alors, elle se rend chez le *Citoyen Juge de Paix*, et plaide sa cause devant lui, de la manière suivante:

La Citoyenne.—Monsieur.....

Le Juge.—Comment! Comment! je ne suis pas un *Monsieur* ...

La Citoyenne.—Ah! pardon, citoyen. Dimanche passé.....

Le Juge.—Qu'appellez-vous *Dimanche*? Ne savez-vous pas que nous n'avons plus rien de tout cela?...

La Citoyenne.—Eh bien!... le ... quintidi de la semaine.....

Le Juge.—Ah! vous commencez à m'impatienter. Je ne connais point de *semaine*....

La Citoyenne.—Mais, mons.... citoyen, je veux dire la *décade* du mois d'Avril.....

Le Juge.—(En colère.) Encore une impertinence! *Avril!* dans quel calendrier avez-vous vu cela?

La Citoyenne.—Je croyais dire *floréal*. J'ai donc acheté, ce jour-là, deux aunes.....

Le Juge.—(Furieux.) Ah! finissez enfin. Vous avez encore des dimanches, des semaines, des mois d'Avril, des aunes, des messieurs!!! Allez! Sortez d'ici! Vous êtes une aristocrate.....—La pauvre femme, bien confuse de ses méprises, se retira et garda sa marchandise métrique.



LES CHANTS DE TYRTÉE,
Traduits en vers français, par M. F. DIDOT.

“..... Il vit les villes des Lacédémoniens désolées, leurs campagnes ravagées par les Messéniens, qui consternaient tout, sous la conduite d'un chef jeune et brave, aussi brillant par les grâces du corps que terrible par l'énergie de son âme. Enfin, tout frémissait au seul nom d'ARISTOMENES, lorsque TYRTÉE arriva dans Lacédémone. Bientôt il récita, en présence des magistrats, des guerriers et d'une partie du peuple, les chants héroïques que son génie lui avait inspirés: l'enthousiasme fut universel; on courut aux armes.”

Quels étaient donc ces chants, qui réparaient ainsi les défaites d'un peuple et lui donnaient la victoire? Une poésie sublime où respire l'ardeur belliqueuse, où se pressent les idées énergiques et les plus nobles sentiments. Tyrtée excelle dans l'art d'opposer la honte et les misères qui suivent la défaite, à la gloire et aux honneurs qui accompagnent le triomphe.

Il est beau qu'un guerrier, à son poste immobile,
Meure pour sa patrie et meure aux premiers rangs.
Mais fuir et ses foyers et sa ville et ses champs,
Mais mendier au loin une pitié stérile,
Mais avec une épouse, une mère débile,
Traîner et son vieux père et ses jeunes enfans,
Amis, de tous les maux, ces maux sont les plus grands.

Partout, cet homme errant de rivage en rivage,
Voit des yeux ennemis, et par sa lâcheté,
Fait mentir de son front l'éclatante beauté;
A son nom qu'entourait un légitime hommage,
D'un mépris éternel s'attachera l'outrage:
Pauvre, exilé, souffrant, ou le hait, ou le fuit;
Le chagrin l'accompagne et l'opprobre le suit.

Combattons, mes amis, etc. etc.

Un petit nombre de vers suffit au poète pour s'adresser à tous les sentimens des grands cœurs, à toutes les vertus des grandes âmes. Tantôt il peint aux yeux des Spartiates cette belle attitude du guerrier intrépide mourant pour son pays; tantôt il leur montre le courage préservant de la mort:

Le lâche, isolément, tombe vaincu d'avance;
mais fiers, unis, serrés, les guerriers généreux,
meurent en petit nombre, et leur mâle constance
sauve encor les soldats qui marchent après eux.

Ou plutôt suivant la judicieuse remarque du poète traducteur,
sauve les citoyens qui n'espèrent qu'en eux.

Tyrtée environne la vieillesse du brave d'hommages et de respects, et poursuit jusqu'à la mort le lâche, par l'infamie.

..... Mourant, aucun ne le regrettes
Tandis que des destins du guerrier généreux,
Un peuple tout entier jour et nuit s'inquiète;
S'il expire, des pleurs coulent de tous les yeux;
S'il vit, voyant partout croître sa renommée,
Rempart de son pays, mortel égal aux dieux,
On le contemple seul, il vaut seul une armée.

Les fragmens que nous venons de citer, suffisent pour donner une idée de la traduction élégante et pourtant fidèle jusqu'à la précision, de M. FIRMIN DIDOT. Une notice bien faite, dont nous avons extrait le premier paragraphe de cet article, sert de cadre à quelques fragmens du poète grec, disséminés dans différents ouvrages. Dans les notes qui viennent à la suite des trois chants, on trouve une traduction pleine de grâce et d'énergie de quatre strophes de la chanson fameuse, par HARMODIUS et ARISTOGITON.



FOSSILISATION, PÉTRIFICATION ET OSSIFICATION.

L'annonce de la découverte d'un squelette humain pétrifié, ou d'un corps humain ossifié, faite par notre compatriote, Mr. P. CHASSEUR, de Québec, nous avait induit à chercher dans les livres, &c. à notre disposition, quelques faits analogues, dont nous pussions accompagner la description détaillée que nous nous attendions à voir paraître prochainement. Quoique l'état de la question soit changé, nous pensons que nos lecteurs verront encore avec quelque intérêt les extraits suivants.

Les fossiles sont les corps que l'on rencontre dans le sein de la terre; ils sont ou du règne animal, ou du règne végétal. Les uns sont pétrifiés, les autres pénétrés de bitumes ou de matières salines et métalliques; d'autres n'ont éprouvé qu'une décomposition plus ou moins avancée.

Pour qu'un corps se pétrifie, il faut qu'il soit premièrement de nature à se conserver sous terre; 2°. qu'il soit à couvert de l'air et de l'eau courante; 3°. qu'il soit garanti d'exhalaisons corrosives; 4°. qu'il soit dans un lieu où se rencontrent des vapeurs ou des liquides chargés, soit de parties métalliques, soit de molécules pierreuses, comme dissoutes, et qui, sans détruire le corps, le pénètrent, l'imprègnent et s'unissent à lui, à mesure que les parties du corps se dissipent par l'évaporation.

Une singularité bien frappante, c'est qu'on trouve en Europe des fossiles marins dont les analogues vivants ne se rencontrent que dans les mers des Indes et des contrées méridionales de l'Asie; c'est qu'on trouve aussi des squelettes d'animaux absolument inconnus.

Fossiles du règne végétal. Le plus souvent, les grands végétaux sont convertis en tourbes, et recouverts de sables et de galets. Quelquefois des amas d'arbres ont été pénétrés de pétrole, et convertis en houille, qui conserve le tissu ligneux. Le bois enseveli dans les sables se convertit volontiers en silex, et fait feu avec le briquet. Outre des troncs d'arbres, on trouve des mousses, des fougères, des tiges, des feuilles et des fruits. On rencontre quelquefois dans les bois pétrifiés, des vers pétrifiés également. Dans le pays de Cobourg, en Saxe, et dans les montagnes de la Misnie, on a tiré de terre des arbres d'une grosseur considérable, qui étaient entièrement changés en une très belle agathe.

Fossiles du règne animal. Les fossiles qui viennent des animaux marins sont les plus abondants: on trouve des couches considérables de coquilles presque partout, et dans les endroits les plus éloignés de la mer; on en trouve même sur les montagnes les plus hautes; ce qui a fait penser à un grand nombre de naturalistes et de philosophes, que dans l'origine, les eaux ont couvert toutes les terres. Toutes les productions marines qui se trouvent enclavées dans les pierres sont devenues pierres elles-mêmes. Les os des quadrupes et des hommes se pétrifient également avec beaucoup de facilité; il y en a qui deviennent des turquoises.—RÉAUMUR même a prétendu que ces pierres n'étaient que des parties osseuses pénétrées et imprégnées d'un fluide cuivreux.—On voit, au jardin des plantes, une main convertie en turquoise. Lorsqu'on fit la fouille de Québec, en Canada, on trouva, dans les derniers lits que l'on creusa, un sauvage pétrifié: son carquois et ses flèches étaient bien conservés. Il y a grand nombre de fossiles des deux règnes, végétal et animal, qui ne se trouvent point à l'état de pétrification.

Les fossiles ont donné beaucoup à penser aux naturalistes; ils les ont regardés comme des titres échappés à la faux du tems, pour apprendre quelque chose de l'âge et de l'ancien état de notre globe.

P. BLANCHARD.

Restes fossiles d'un squelette humain. On dit que les restes fossiles d'un homme et d'un cheval ont été trouvés dernièrement en France, et portés à M. CUVIER, pour qu'il les examinât. Nous croyons qu'on n'a trouvé qu'une fois le squelette humain en état de pétrification: ce rare échantillon est déposé au Musée Britannique, à Londres.—*Papier de Londres de 1824.*

Les restes fossiles qu'on rencontre dans les couches les plus superficielles (de la terre,) appartiennent tous, ou à des espèces actuellement vivantes, comme l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, ou à des animaux tout-à-fait voisins de ces espèces, comme les différents mastodontes; ceux qui gisent dans des couches plus profondes, et dont l'existence a dû être séparée de la nôtre par plus d'un cataclysme, ne forment guère en général, que des genres entièrement différents des genres vivants.

Les animaux fossiles sont des êtres d'une création ancienne, dont il ne nous reste de souvenir que par des impressions osseuses conservées par le tems. Leurs parties molles ont été, à quelques exceptions très rares près, remplacées par les molécules des roches dans lesquelles on les rencontre.

On a substitué l'expression d'animaux fossiles à celle d'animaux pétrifiés, pour distinguer l'action à laquelle ils ont été soumis, de celle qui s'exerce tous les jours, même en assez peu de tems, sur des substances, qui,

plongées dans certaines eaux courantes, s'incrument de molécules pierreuses; ce qui constitue la pétrification proprement dite. La fossilisation est toute autre chose, et elle en diffère si bien, qu'il est reconnu qu'il n'y a plus, dans la nature actuelle, de condition pour la fossilisation.

Révolutions du Globe, pages 116, &c.

.. .. Si les anciennes cavernes sont curieuses par les débris qu'on y trouve, elles ne le sont pas moins par l'absence des ossemens de certains animaux, dont on peut raisonnablement supposer que les espèces n'existaient pas alors.

Il est d'autant plus important de s'arrêter à cette considération, que les ossemens humains sont au nombre de ceux qu'on y chercherait inutilement.... On peut faire la même remarque relativement aux familles si nombreuses des singes. On ne rencontre pas dans les cavernes un seul os qui puisse faire soupçonner qu'ils aient existé à l'époque qui nous occupe.

Si on s'en rapportait aux observations citées par un grand nombre d'auteurs, rien ne serait plus certain que la fossilisation des débris humains, malgré leur absence des cavernes. On a même, tout récemment, annoncé avoir trouvé des crânes et autres ossemens humains, avec plusieurs restes d'éléphants. On assure que ces ossemens, et particulièrement la forme des crânes, dénotent l'existence d'une ancienne race d'hommes fort différente de celle qui habite maintenant le globe. Mais il faut attendre la publication de ces documens, et le jugement qu'en porteront les hommes qui doivent être, dans ces matières, les guides de l'opinion publique.

Je dirai la même chose des prétendus crânes humains trouvés dans des cavernes, et qui auraient dû appartenir à des hommes privés de dents incisives. Je dois me contenter de vous faire part des prétentions jugées relativement à l'existence de la race humaine à l'état fossile.

D'abord, il est reconnu aujourd'hui qu'on s'est très souvent mépris, pour n'avoir pas su distinguer la nature des terrains dans lesquels gisaient les ossemens humains qu'on rencontrait.

On ne peut rien conclure de tous ceux qui se trouvent avec des ouvrages façonnés par la main des hommes, à d'assez grandes profondeurs, à la vérité, mais dans des terrains d'alluvion, déposés depuis le dernier état de choses.

Ceux qu'on a trouvés incrustés dans l'intérieur de quelques rochers, auraient pu induire plus facilement en erreur, si on n'avait pas constaté depuis, qu'ils avaient été précipités, à des époques peu reculées, dans des fentes, où ils étaient restés, quelques siècles, recouverts de matières pierreuses et terreuses, jusqu'à ce qu'en travaillant dans le rocher, des

ouvriers les eussent exhumés, au grand étonnement de ceux qui ne tenaient pas compte de toutes les circonstances locales.

Un théologien, nommé SCHEUCHZER, auteur d'un système sûr, a été induit en erreur d'une autre façon. Il avait trouvé des ossemens réellement fossiles dans des terrains très anciens, et il en publia la découverte, sous le titre de *Homo diluvii testis*, (homme témoin du déluge.) C'était un grand lézard du genre *proteus*, qui, comme presque tous les reptiles de l'ancien monde, avait des dimensions de beaucoup supérieures à celles des animaux de la même espèce qui vivent encore de nos jours.

La découverte qui a paru pendant le plus longtems favorable à l'opinion de l'antiquité antédiluvienne de l'espèce humaine, est celle des hommes pétrifiés de la Guadeloupe. Le gouvernement français ayant entendu parler de ce phénomène, ordonna qu'on fit des recherches pour se procurer les ossemens en question; mais dans l'intervalle, la colonie étant tombée au pouvoir des Anglais, ce furent eux qui en profitèrent. Cependant nous possédons au Muséum plusieurs de ces pièces très curieuses et parfaitement concluantes.

Les ossemens appartiennent évidemment à l'espèce humaine; mais ce ne sont pas des ossemens fossiles. Ils sont bien, il est vrai, entourés de la substance pierreuse dans laquelle il ont été saisis; mais cette substance ne s'est point combinée de manière à faire corps avec la leur. Ils appartiennent évidemment à des hommes qui à une époque peut-être peu reculée, ont fait naufrage sur la côte, et y sont restés ensevelis. Le gisement dans lequel on les trouve ne consiste que dans une poussière de coquilles, unies entre elles par un ciment pierreux, au milieu duquel ils se sont conservés, sans aucune altération, que celle que devait leur faire subir le tems écoulé depuis l'époque de leur dépôt. Il n'y a rien là qui ressemble à la fossilisation; car elle ne peut avoir lieu qu'autant que la force créatrice des substances dans lesquelles les os se trouvent renfermés, agit sur eux-mêmes, pour les modifier. Or, je le répète, il paraît que la nature n'est plus douée, dans le règne minéral, d'une activité assez grande pour produire un pareil effet. *Ibid.* pages 223, &c.

Il suit de ces données, que le corps, ou plutôt le squelette humain, ne s'est rencontré nulle part à l'état de fossilisation proprement dite, mais qu'on l'a trouvé à l'état de pétrification. Il n'y avait donc rien d'extraordinaire, ou du moins d'incroyable, dans l'annonce de la découverte d'un corps dont les os se seraient pétrifiés, ou dont les chairs se seraient ossifiées, ce dont on pourrait sans doute encore trouver des exemples; et nous attendions avec impatience la description détaillée que les gazettes de Québec devaient nous

donner de ce corps: nous étions surtout curieux d'apprendre dans quelle espèce de terrain, dans quelle ouverture de rocher, dans quelle caverne, à quelle profondeur, par quel hazard, il avait été trouvé: circonstances qui devaient nécessairement accompagner la description promise. Mais ce n'est plus cela; il n'est question ni de pétrification, ni d'ossification; il s'agit seulement d'un corps trouvé dans un cimetière, et auquel il manque la tête et les jambes, mais dont la chair, du moins à l'extérieur, s'est changée en une substance qui, pour la couleur et la consistance ressemble, suivant la gazette de Québec, à du suif très dur, et suivant M. le Dr. BLANCHET, en une substance que les chimistes appellent *adipocire*, substance qui ressemble beaucoup en consistance et en apparence au blanc de baleine. Le savant médecin, qui a examiné à loisir ce corps, qu'il appelle la *momie canadienne*, en donne une description détaillée et intéressante, que nous nous abstenons pourtant de transcrire ici, pour ne pas trop allonger cet article. Nous nous contenterons d'ajouter que le sujet était une femme d'une grandeur et d'une grosseur remarquable, tuée par le tonnerre, il y a une quarantaine d'années, qui a été reconnue à certaines marques extérieures, et que les parens s'étant opposés à l'enlèvement, Mr. CHASSEUR, à la persuasion du Dr. Blanchet, n'a pas voulu se prévaloir de l'autorisation qu'il avait eue à cet effet. M. Blanchet croit que le genre de la mort de la personne, joint à son embonpoint, et le fond humide et glaiseux dans lequel elle avait été mise, ont contribué, le tout ensemble, à empêcher la décomposition complète de ses parties molles.



ÉDUCATION.

Si la population canadienne a triplé depuis une quarantaine d'années, les moyens d'instruction ont quadruplé au moins, dans le même espace de tems. Au lieu du seul collège de Québec, nous avons encore présentement ceux de Montréal, de Nicolet, et de St-Hyacinthe; au lieu de l'école latine de la Longue-Pointe, nous avons celles de Boucherville, de St-Eutache, de L'Assomption, &c. Nous avons de plus un nombre d'écoles de grammaire qui font honneur aux paroisses où elles sont établies, entr'autres celles de Terrebonne, de Varennes, de St-Antoine, &c. dans le district de Montréal, de Ste-Anne, de la Rivière Ouelle, &c. dans le district de Québec. Enfin, outre les nombreuses écoles de filles appelées missions, établies dans les principales paroisses du district de Montréal particulièrement, il est peu de

villages où il n'y ait une école élémentaire sur un pied plus ou moins florissant. Il y a même quelques paroisses, comme Boucherville, Soulanges, &c. où l'on voit plusieurs écoles; et l'éducation donnée privément dans les familles fait des progrès plus rapides encore, peut-être, que l'enseignement public.

Nous faisons en substance les extraits suivants des notices qui ont été publiées dans les gazettes.

L'examen des étudiants du collège de St-Hyacinthe s'est fait en présence de Mgr. l'évêque de TELMESSE, du colonel HUXLEY et d'un grand nombre de personnes de distinction. L'assemblée parut très satisfaite des progrès des étudiants, et prit beaucoup d'intérêt aux pièces tragiques qui furent représentées. Quelques uns des acteurs déployèrent dans cette partie un talent bien au-dessus de l'ordinaire, et le choix des pièces fait honneur au goût de M. CREVIER et de MM. les régens.

Cette année a vu terminer le premier cours d'études commencé en cette maison, et a procuré aux habitans du village de St-Hyacinthe l'occasion de témoigner à M. GIROUARD leur reconnaissance, en lui faisant présenter son portrait, en pleine séance, par un des écoliers. Le don fut accompagné des applaudissemens des spectateurs, et quelques larmes leur exprimèrent combien le vénérable fondateur était affecté de cet incident, auquel il ne s'était pas attendu. Le portrait est une très bonne ressemblance et est dû aux talens de M. DULONGPRÉ.

Le nombre des élèves s'accroît tous les ans; il est déjà au-dessus de 130, et l'on pense qu'il sera bientôt encore plus considérable.

Les exercices publics de l'école de demoiselles de la Rivière du Chêne, sous la direction du Dr. LABRIE, ont eu lieu en présence d'une assemblée nombreuse et respectable.

Aux deux premières séances, les écolières furent examinées sur la grammaire française et la grammaire anglaise; sur l'arithmétique, la mythologie, l'histoire et la géographie. La seconde classe, principalement composée d'enfans au-dessous de douze ans, montra beaucoup de progrès dans l'étude des deux grammaires, pour le peu de tems qu'elle s'en était occupée; mais la première classe fit l'application des règles avec une assurance étonnante: c'est surtout en écrivant sans faute sous la dictée, que ces élèves montrèrent qu'elles savaient mettre en pratique ce qu'elles avaient appris. On admira pareillement la promptitude avec laquelle les calculs arithmétiques s'exécutèrent, et l'exactitude avec laquelle se firent les réponses sur la géographie et les opérations sur les cartes des différents pays.

Ces premiers exercices, entremêlés de quelques pièces de musique, et de quelques conversations dans les deux langues, furent terminés par la représentation de l'*Aveugle de Spa* en anglais.

Dans la dernière séance, après que les cahiers d'écriture, les ouvrages de dessin et de broderie, &c. eurent été examinés, on s'occupa principalement de l'usage des globes, de quelques élémens de physique, de la géographie et de l'histoire du Canada, ces deux dernières par le Dr. Labrie. On vit avec plaisir mesdemoiselles LABRIE, DUMOUCHEL et LANTIER parcourir cette vaste étendue de pays que comprend l'Amérique britannique du nord, et entrer dans quelques détails au sujet du gouvernement, des lois, des productions et du commerce de cette partie de l'Amérique septentrionale. L'histoire du Canada commanda ensuite toute l'attention de l'auditoire, pendant plus d'une heure, et le récit n'en fut interrompu que pour donner place à des applaudissemens mérités, qu'on ne pouvait plus contenir.

Cette dernière séance fut terminée par un drame français aussi composé par le directeur de l'établissement. La justesse de la composition et le jeu parfait des actrices excitèrent le plus vif intérêt parmi les spectateurs, et firent verser des larmes à plusieurs.

La distribution des prix couronna ces exercices littéraires, et l'heureuse élève reçut la récompense qu'elle avait méritée, des mains de M. le juge FOUCHER, président de l'assemblée, qui dans cette occasion, adressa au Dr. Labrie, aux institutrices et aux écolières, un compliment flatteur, que l'auditoire approuva par de longs applaudissemens.

Le soir, le docteur Labrie donna un excellent dîner à quarante personnes de ses amis. Dans le cours de la soirée, il fut prononcé plusieurs bons discours sur l'éducation dans cette province, et sur les écoles de la Rivière du Chêne en particulier, par les honorables juge Foucher, L. J. PAPINEAU, par M. PAQUIN, curé de la paroisse, par J. NEILSON et L. PLAMONDON, écuyers, de Québec, et par le Dr. Labrie.



ANECDOTES, BONS-MOTS, &c.

Le fameux chancelier Bacon disait: "Il est certains égoïstes qui mettraient le feu à une maison pour faire cuire un œuf."

On parlait à la cour de France du mariage prochain d'une princesse; quelqu'un dit: "Quel est le poète qu'on chargera de faire une *épithalame*?—Voilà comme on est, reprit vivement le duc de TREMES, gouverneur de Paris, et premier gentilhomme de la chambre; on cherche toujours à nous ôter quelqu'un de nos droits: eh bien! je m'en charge, moi.—Comment ferez-vous, monsieur le duc—Rien de plus facile; je le ferai de velours cramoisi, avec des crépines d'or."

Un maire de village haranguant M. le Dauphin, fils de LOUIS XIV, commença ainsi sa harangue: "Monseigneur, ayant été abreuvé des préceptes de la vertu, vous..... Taisez-vous, lui dit M. de MONTAUSIER, c'est un âne comme vous qu'on abreuve."

Un avocat à Aix, qui avait un génie comédien, plaidait à la grand'chambre; dans le fait de la cause, il racontait qu'on avait déchargé un fusil sur sa partie: il imitait l'action d'un homme qui tire, et couchait en joue les juges. Le premier président, choqué de ce geste, lui dit: "Avocat, tirez bas, vous pourriez blesser la cour.—Monsieur, répondit l'avocat, rassurez la cour, le fusil n'est point chargé à balle."

On parlait devant MONTESQUIEU du roman de *Don Quichotte*: "Le meilleur livre des Espagnols, dit ce grand homme, c'est celui qui se moque de tous les autres."

On connaît le calembourg de ce musicien qui dit, en voyant trois femmes, l'une vêtue de blanc, l'autre de noir, et la troisième boiteuse: "Voilà une *blanche*, une *noire* et une *croche* qui ne valent pas un *soupir*." Il a été mis en vers:

Lise aux fuseaux tournés en upsilon,
Rose au teint blanc, Ursule au teint d'Afrique,
Se promenaient dans un riche salon,
Donnant l'essor à leur humeur caustique;
Un fils de Gluck les voyant s'ébaudir,
A leurs dépens vengea bien l'auditoire,
En leur criant au nez, en son grimoire,
"C'est une *blanche*, une *croche*, une *noire*,
Qui ne valent pas un *soupir*."

L'abbé VOISENON, au sortir d'une séance de l'académie, dit un jour, d'un ton fâché: "S'il se fait ici quelque étourderie, on ne manque jamais de me la prêter." D'ALEMBERT lui répondit sur le champ: "Monsieur l'abbé, on ne prête qu'aux riches."

Une belle dame disait au roi de Prusse: “Comment, après tant de gloire, pouvez-vous encore en rechercher de nouvelle?—Ah! madame, lui dit-il, comment, étant si belle, mettez-vous encore du rouge.”

“Comment vous trouvez-vous ce matin,” dit un jour un client à son procureur?—Fort mal, reprit celui-ci; vous voyez comme je suis changé; ce n’est plus moi.—Tant mieux, reprit le client: qui que vous soyez maintenant, vous ne pouvez qu’y gagner.

On observait une éclipse de soleil à l’observatoire de Paris; un petit marquis étant venu avec deux femmes de condition, apprit, en arrivant, que tout était fini. “N’importe, dit-il, entrons toujours, mesdames; je connais M. CASSINI; c’est un galant homme, il aura la bonté de recommencer.”

GRESSET était d’une société où l’on proposait souvent des énigmes, l’un des grands travaux du bel esprit de province. Gresset qui en était las, apporte un jour la sienne, qui n’avait que deux vers:

Je suis un ornement qu’on porte sur la tête;
Je m’appelle *chapeau*, devine, grosse bête.

Tout le monde se mit à rire; mais quelqu’un qui ne riait pas, après avoir rêvé quelque tems très sérieusement, se leva en criant: “Je l’ai trouvé, je l’ai trouvé; c’est une perruque.”

L’abbé Voisenon se trouvait un jour, avec RACINE le fils, chez VOLTAIRE, qui lisait sa tragédie d’*Alzire*. Racine crut y reconnaître un de ses vers, et répétait toujours entre ses dents: “Ce vers là est à moi.” L’abbé impatienté de ce murmure continu, s’approche de Voltaire, et lui dit: “Rendez-lui son vers, et qu’il s’en aille.”

Voltaire faisant jouer dans son château des Délices, près Genève, son *Orphelin de la Chine*, le président de Montesquieu qui était spectateur, s’endormit profondément; Voltaire, qui l’aperçut, lui jetta son chapeau à la tête, en lui disant: “Il croit être à l’audience.”

Après la défaite de SUWAROW, en Suisse, quelqu’un parla au roi de Prusse de la proclamation que ce général avait adressée à ses soldats: “Bah!” dit le monarque, “Suwarow ressemble à un tambour; il ne fait du bruit que lorsqu’il est battu.”

L’abbé de COGNAC ayant été nommé à l’évêché de Valence, vint trouver l’archevêque de Paris, afin de prendre jour pour son sacre. “Êtes-vous prêtre, lui demanda l’archevêque?—Non, dit l’abbé—Vous êtes donc diacre?—Encore moins—C’est à dire, continua l’archevêque, que vous n’êtes que

sous-diacre?—Point du tout, répliqua l'abbé—Je n'ose pas vous interroger davantage, j'apprends que vous ne soyez pas baptisé."

Dans une nombreuse société, on disait en présence de M. BIEVRE, beaucoup de mal du critique FRÉRON; "Messieurs, reprit le marquis, vous en direz tout ce qu'il vous plaira; mais il faut pourtant convenir que ce garçon là pinçait très joliment *de la harpe* (DE LAHARPE.)"

RIVAROL étant à Berlin, fut condamné à lire les satires de DESPAZE chez une grande princesse, qui s'était engouée pour l'*Aristarque bordelais*. On lui demanda ce qu'il pensait de cette production: "C'est," répondit-il, "du patois révolutionnaire traduit en français par un Gascon."

L'acteur DUGAZON chanta un jour, dans une fête, des couplets de sa façon: ils furent très applaudis: on en demanda l'auteur.—Dugazon mit la main sur son cœur, en disant: "A boire à l'auteur.—Le cœur ne boit pas," dit une personne de la compagnie. L'auteur reprit vivement: "Moi, j'ai le cœur sur les lèvres."

Un hussard ayant trouvé une inscription en lettres de bronze sur un monument antique, les détacha l'une après l'autre, et les mit toutes ensemble dans un panier qu'il envoya à un antiquaire de ses amis, en le priant de lui mander ce que cela signifiait.

"Il y a trois choses," disait madame GEOFFRIN, "que les femmes de Paris jettent par la fenêtre; leur tems, leur santé et leur argent."

GARRICK était lié avec un avocat de Londres, nommé BARRELL, qui avait de l'esprit, mais peu de goût pour sa profession, et qui était par conséquent fort peu employé: il mourut. Un de ses amis disait à Garrick, qu'il laissait peu d'effets à sa succession: "C'est qu'il n'y a pas d'effets sans causes," répondit Garrick.

Deux écoliers se prirent de dispute: le plus âgé appella son camarade *Marat*; l'autre fort en colère de ce surnom, ne sachant que répondre, était prêt d'en venir aux mains, lorsqu'un passant lui dit: "Appelle-le *Robespierre*, et vous serez quittes." Cette riposte les empêcha de se battre.



Tel est le titre d'une feuille hebdomadaire qui s'imprime aux Trois-Rivières, depuis le 30 Août dernier. Le mot *électorique* du second titre, qui s'entend, sans qu'il soit consigné dans le Dictionnaire de l'Académie française, ni consacré par l'usage, indique assez que cette feuille n'est publiée qu'à l'occasion de l'élection d'un membre de l'Assemblée, pour le bourg des Trois-Rivières, en remplacement de feu M. Etienne RENVOYZÉ: et en effet, le prospectus annonce que la publication ne durera que trois mois, ou tout au plus quatre. Cela étant, il semble être à regretter que cette publication n'ait pas été commencée deux mois plutôt; car elle devait sûrement être plus utile avant l'élection, qu'elle ne pourra l'être après: avant, elle pouvait contribuer puissamment à éclairer les esprits, et à diriger les électeurs dans le choix qu'ils avaient à faire; après, il faudra qu'elle se borne à d'insignifiantes congratulations, ou à d'inutiles condoléances. Cela n'est vrai pourtant que d'après le but ostensible, l'occasion apparente de la publication de l'Argus; car sous le rapport de la littérature et de la politique générale, la publication d'une feuille périodique peut avoir en tout tems son agrément et son utilité.



ERRATUM.

Monsieur Bibaud,

Je dois relever quelques erreurs qui se sont glissées dans l'écrit intitulé *Extraits des manuscrits d'un Canadien*, dans le N^o. 3 de la *Bibliothèque Canadienne*, pour le mois d'Août, p. 95, mil huit cent vingt-six, et donner quelques explications pour prévenir des méprises.

D'abord 1^o. Mr. BOURGLAMARQUE, quoiqu'on lui ait donné dans la colonie le nom de général, n'avait quand il est arrivé en Canada, que le titre de colonel, et ensuite celui de brigadier.—Pourtant en lui donnant celui de général, on n'a fait que parler d'après les anciens Canadiens, qui l'appelaient ainsi. Il eut en effet bientôt après, le titre de général, et le portait à la Guadeloupe, où, comme on l'a observé, il était gouverneur, et où il est mort.

2^o. Dans les extraits, il est nommé *Bourglamarque*. Dans les mémoires de Mr. DE LÉVIS, que j'ai vus en manuscrit, il est nommé *Bourlamaque*, et dans l'histoire des Antilles, *Bourlamarque*.—J'avais été porté à croire que

c'était plutôt *Bourglamarque*, comme je l'ai écrit: mais je me soumettrais volontiers à l'usage, s'il était bien constaté.

3°. Dans les extraits, on parle de Mr. l'Abbé de Beauvais comme ayant été nommé à l'Évêché de *Sens*; c'est une faute d'impression, qui ne se trouve pas dans le manuscrit qui a été envoyé pour être imprimé dans la *Bibliothèque Canadienne*; c'est à l'Évêché de *Senez* que l'abbé de Beauvais avait été nommé.

Ce dernier article méritait d'autant plus d'être remarqué, qu'on aurait peut-être pu attribuer à l'auteur une erreur grossière sur un fait qu'il devait connaître, puisqu'il l'invoquait.

TRANSCRIBER NOTES

Mis-spelled words and printer errors have been corrected. Where multiple spellings occur, majority use has been employed.

Inconsistency in hyphenation has been retained.

Inconsistency in accents has been corrected or standardised.

When nested quoting was encountered, nested double quotes were changed to single quotes.

[The end of *La Bibliothèque Canadienne, Tome III, Numero 4, Septembre, 1826.* edited by Michel Bibaud]